

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA



Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5150

FAIS CE QUE DOIS!

LA PAIX ET UN LIVRE RÉCENT

On commente beaucoup, de ce temps-ci, dans les grandes revues d'Amérique et d'Europe, un livre paru en Angleterre en novembre dernier...

L'auteur de cet ouvrage fort débattu dans tous les pays alliés, vertement critiqué en France, reçu avec encouragement dans plusieurs milieux anglais et américains...

M. John Maynard Keynes a divisé son ouvrage en deux parties: dans la première, il fait le tableau de la conférence; dans la seconde, il étudie les conséquences économiques de la paix...

Seuls, au dire de M. Keynes, les Français ont en une politique définie, au congrès de Versailles. Et seul aussi de presque tous les plénipotentiaires M. Clemenceau savait où il allait et ce qu'il voulait...

Le portrait des plénipotentiaires ainsi buriné, M. Keynes passe au procès du traité qu'ils ont rédigé. C'est, écrit-il, "a Carthaginian Peace, not practically right or possible"...

Selon M. Keynes, — et c'est la partie la plus étoffée de son livre, la plus critiquée aussi, en France, — l'Allemagne est dans l'incapacité absolue de verser la somme globale qu'on exige d'elle d'après le traité...

Pour sortir de la situation où elle est présentement, l'Europe, selon M. Keynes, doit apporter des tempéraments et des modifications au traité de Versailles...

On comprend que toutes ces propositions, surtout la dernière, aient fait sursauter les critiques français du livre de M. Keynes. "L'idée de favoriser la pénétration des Allemands en Russie est vraiment insensée"...

Puisque nous en sommes à citer une opinion américaine modérée, empruntons-lui ce jugement d'ensemble sur ce livre aussi débattu dans les grandes revues mondiales...

Il reste à voir si les événements prochains ne montreront pas l'Angleterre, l'Italie et d'autres nations en train de remanier ce traité dans un sens que la France désapprouvera...

Georges PELLETIER.

COURTOIS, MAIS INEBRANLABLE

APRÈS AVOIR DONNÉ DE FORMIDABLES RAISONS POUR LE REFUS DE LEUR REQUÊTE, M. DECARY DÉCLARE AUX PARTISANS DU GRATTE-CIEL QU'IL LA PRENDRA EN SÉRIEUSE CONSIDÉRATION — LES PANNEAUX-RECLAMES.

"Le règlement qui interdit la construction, à Montréal, d'édifices de plus de dix étages, est peut-être le meilleur des règlements municipaux"...

Il a rappelé que dans la plupart des villes, la hauteur des édifices est limitée par la largeur des rues où ils sont construits...

Comme la rue Sainte-Catherine n'a que 66 pieds de large, aux termes mêmes du règlement new-yorkais, le plus haut édifice dont on puisse permettre la construction...

La commission administrative a laissé de côté les questions esthétiques; à une délégation, qui se soucie uniquement du point de vue affaire, elle a fourni des arguments d'ordre pratique...

M. Dubeau a protesté contre les panneaux-reclames qu'on érige dans son quartier pour le plus grand enlaidissement du Parc Lafontaine...

L. D.

BILLET DU SOIR

LA BANANE

Vous êtes-vous demandé déjà pourquoi les enfants ont une prédilection pour la banane? Car ils ont une prédilection pour la banane, n'en doutez pas. Cette prédilection est dûe à une telle marque que les mères, pour les garder contre les dangers des gourmandises excessives, ont donné à ce fruit des propriétés terribles...

On vit se diriger vers les palais municipaux des politiciens professionnels, la pire espèce de toute, celle qui n'a d'autre planche de salut que la politique et qui par conséquent sacrifierait tous les principes pour la garder...

LA SESSION D'OTTAWA

LES COUPS DE VOIX D'UN MINISTRE

On parle de M. Ballantyne comme successeur de M. Borden. — Le ministre de la Marine croit que c'est arrivé.

Ottawa, 28 avril. La Chambre des Communes n'a pas fonctionné, cette semaine, à proprement parler, n'ayant guère fait autre chose que du travail de commission parlementaire...

TESTIS.

LA REFORME DE LA CHARTE

La commission de la charte avance très lentement en besogne. Elle ne paraît pas avoir arrêté jusqu'ici les principes fondamentaux sur lesquels elle doit assier le nouveau système d'administration.

M. Labrecque, membre du comité des affaires municipales de la Chambre de commerce, les lui indique dans une lettre publiée hier dans le "Miner" de samedi dernier.

On a beaucoup médité de l'ancien régime, mais s'est-on arrêté à songer que celui-ci, longtemps bon, s'est brusquement corrompu? Avec les commissions d'échevins, la ville de Montréal s'est développée, sans s'endetter pour la peine...

M. Ballantyne a répondu par un coup de dent: "Cette clause n'est que la reproduction de celle qui sommeille dans les statuts depuis un grand nombre d'années, dit-il, elle est aussi vieille que l'honorable délégué lui-même"...

LA SESSION D'OTTAWA

LES COUPS DE VOIX D'UN MINISTRE

On parle de M. Ballantyne comme successeur de M. Borden. — Le ministre de la Marine croit que c'est arrivé.

Ottawa, 28 avril. La Chambre des Communes n'a pas fonctionné, cette semaine, à proprement parler, n'ayant guère fait autre chose que du travail de commission parlementaire...

Où s'en vont les traditions parlementaires? s'est écrié ce soir, M. Lucien Cannon en voyant la masse d'armes, emblème de toutes nos libertés...

On a beaucoup médité de l'ancien régime, mais s'est-on arrêté à songer que celui-ci, longtemps bon, s'est brusquement corrompu? Avec les commissions d'échevins, la ville de Montréal s'est développée, sans s'endetter pour la peine...

M. Labrecque, membre du comité des affaires municipales de la Chambre de commerce, les lui indique dans une lettre publiée hier dans le "Miner" de samedi dernier.

On a beaucoup médité de l'ancien régime, mais s'est-on arrêté à songer que celui-ci, longtemps bon, s'est brusquement corrompu? Avec les commissions d'échevins, la ville de Montréal s'est développée, sans s'endetter pour la peine...

M. Ballantyne a répondu par un coup de dent: "Cette clause n'est que la reproduction de celle qui sommeille dans les statuts depuis un grand nombre d'années, dit-il, elle est aussi vieille que l'honorable délégué lui-même"...

LA SESSION D'OTTAWA

LES COUPS DE VOIX D'UN MINISTRE

On parle de M. Ballantyne comme successeur de M. Borden. — Le ministre de la Marine croit que c'est arrivé.

Ottawa, 28 avril. La Chambre des Communes n'a pas fonctionné, cette semaine, à proprement parler, n'ayant guère fait autre chose que du travail de commission parlementaire...

Où s'en vont les traditions parlementaires? s'est écrié ce soir, M. Lucien Cannon en voyant la masse d'armes, emblème de toutes nos libertés...

On a beaucoup médité de l'ancien régime, mais s'est-on arrêté à songer que celui-ci, longtemps bon, s'est brusquement corrompu? Avec les commissions d'échevins, la ville de Montréal s'est développée, sans s'endetter pour la peine...

M. Labrecque, membre du comité des affaires municipales de la Chambre de commerce, les lui indique dans une lettre publiée hier dans le "Miner" de samedi dernier.

On a beaucoup médité de l'ancien régime, mais s'est-on arrêté à songer que celui-ci, longtemps bon, s'est brusquement corrompu? Avec les commissions d'échevins, la ville de Montréal s'est développée, sans s'endetter pour la peine...

M. Ballantyne a répondu par un coup de dent: "Cette clause n'est que la reproduction de celle qui sommeille dans les statuts depuis un grand nombre d'années, dit-il, elle est aussi vieille que l'honorable délégué lui-même"...

Le divorce plus large

Un mouvement se fait en Angleterre pour augmenter le nombre des causes légales de divorce. C'est la tendance naturelle partout où, une fois, on a ouvert une brèche dans l'enceinte sacrée.

Et c'est sûrement ce qui arrivera chez nous, si le parlement, élargissant le régime actuel, sanctionne le projet de loi Ross. Un double mouvement se fera bientôt pour étendre le régime à toutes les provinces (on nous exclut présentement) et pour rendre le divorce de plus en plus facile.

Ceux qui veulent rapidement se renseigner sur l'étendue du mal et du danger, sur lequel aura lieu le nouveau livre de notre distingué collaborateur: le R. P. Forest: "Le Divorce au point de vue doctrinal et juridique".

Heureuse initiative

On sait depuis combien de temps, il est question, aux Etats-Unis, de la fondation d'une presse quotidienne catholique de langue anglaise. Nos confrères de la "Catholic Tribune, de Duluth, ont décidé de passer à l'action, se disant que le jour où un journal quotidien catholique de langue anglaise aurait été mis sur pied, le fait serait d'une éloquence beaucoup plus pressante que celle des plus beaux discours.

Nous souhaitons d'avance succès à la Tribune quotidienne; nous lui souhaitons de nombreux et rapides imitateurs.

O. H.

A TROIS SOUS

Lundi prochain, 3 mai, et les jours suivants, jusqu'à nouvel ordre, le Devoir se vendra partout trois sous le numéro.

Une hausse de prix de 250 pour cent dans le prix du papier journal, depuis que le Devoir se vend deux sous, une augmentation moyenne d'un delà de 80 pour cent, dans les différents services du journal, depuis août 1914, l'accroissement constant du coût de la main-d'œuvre, voilà quelques-unes des raisons qui contraignent le conseil d'administration du Devoir à fixer à 3 sous le nouveau prix de notre quotidien.

Le Devoir, qui entend conserver toute sa liberté d'action et garder son indépendance, ne peut compter, pour continuer de servir l'intérêt public, que sur le concours et l'appui de ses abonnés, de ses lecteurs et de ses amis. Nos abonnés par la poste ont récemment fait leur part en acceptant d'emblée une majoration de 50 pour cent du prix de leur abonnement, et ils sont plus nombreux maintenant qu'en 1918-1919. Nous nous adressons maintenant à nos acheteurs au numéro.

En retour de son nouveau prix de vente, le Devoir s'efforcera de donner à ses lecteurs un journal de plus en plus vivant, varié, honnête et libre.

Ernest BILODEAU.

BLOC-NOTES

Une victime

Une courte dépêche publiée par les journaux de ce matin souligne l'un des incidents les plus pathétiques du drame irlandais. On annonce en effet que le lord-maire de Dublin, Kelly, mis en liberté conditionnelle

Louis DUPIRE.

Il y a dix ans

(Le Devoir, No 94, 29 avril 1910).

M. Omer Héroux traite, sous le titre, des séances parlementaires provinciales.

M. Herbert B. Ames est de retour. — Le député fédéral pour la circonscription de S. Antoine est arrivé à New-York, hier, après un voyage de six mille milles.

La lettre d'Ottawa de M. Georges "leletier". — Les bateaux au Sénat. — La fin, la semaine prochaine. — Pas de révolte, mais des insurgés. — Libéraux mécontents. — Un libéral de vieille roche. — Traditionnaliste. — La doctrine de naguère. Les faits d'aujourd'hui. — L'appel au peuple. — Un Irlandais récalcitrant. — A propos de vieilles femmes. — Donnez-moi l'indépendance. — Tirades à la Patrick Henry. — L'Académie loyaliste. — Donnons des Dreadnoughts. — Raisonnablement singulier. — Pas de flotte. — Pas d'officiers charnières et batailliers. — Le double de M. Laurier. — Son opinion. — Génie politique. — Une assemblée pour les nationalistes. — La main sur le cœur. — Une nouvelle édition du Dr Edwards.

Lettre de Québec de M. Donat Forin: "Débat sur le projet du ministre des travaux publics sur le travail des femmes et des enfants dans les filatures. — Ce projet est adopté en deuxième lecture. — Une charge de M. Prévost contre l'Underground. — L'immigration Belge et les conditions dans laquelle elle se fait."

Un scandale à New-York. Le maire Gaynor fait, au banquet de la presse Associée, une violente sortie contre W. R. Hearst, qu'il traite de faussaire.

Fin de la grève des mineurs en Nouvelle-Ecosse.

Le Révérend Joseph Paradis, curé de Roberval, est mort, hier soir.

Cinq mille camionneurs veulent faire augmenter leur salaire.

La ville réalise une prime de cinquante-six mille piastres. Le conseil accepte, pour l'emprunt de \$4,866,667, la soumission de la banque de Montréal, qui paie 101 livres, 3 shelling la débenture de 100 livres sterling.

Le Grand-Tronc construirait un viaduc, du pont Victoria à la gare.

Une légère modification permettrait qu'on en continue l'étude.

Un récital

Mlle VIRGINIA McLEAN

Mlle Virginia McLean a donné, hier soir, dans la salle "Ladies' Ordinary", hôtel Windsor, et devant un auditoire des plus sympathiques, un récital de piano très applaudi. Mlle McLean inaugure, croyons-nous, la série des concerts d'élevés. La jeune artiste a remporté un brillant succès et M. Arthur Letondal, son professeur, peut en être fier.

Le programme comportait des pièces d'une lecture difficile. Les deux "Études" de Chopin et une "Berceuse" du même auteur, demandaient pour être bien jouées, un doigté habile. Mlle McLean a donné au début le "Concerto Italien" de Bach; "Gigue" de Scarlatti et "Pavillons" (op. 2) de Schumann, puis "Au Convent" de Barodini; "Harmônies du Soir" (op. 7, No 1) de Pachulski; "Clair de Lune" de Debussy, et "Jardins sous la pluie" du même auteur. En fin de programme, Félève et son professeur, M. A. Letondal, ont donné en duo, le "Capriccio Brillanti" de Mendelssohn. La salle du "Ladies' Ordinary" était bien remplie.

LA MUSIQUE

RECITAL LOUIS GRAVEURE

Le fameux baryton, Louis Graveure, se fera entendre, à Montréal, pour la deuxième fois cette saison, au théâtre His Majesty, le dimanche après-midi, 16 mai, sous la direction de M. Louis H. Bourdon. La vente des billets commencera jeudi, le 13 mai prochain, chez Archambault, ainsi qu'au théâtre.

Feu Israël Morin

M. Israël Morin décédé vendredi dernier, à Chicoutimi, était ancien marchand et l'une des personnalités les mieux connues de la région de Chicoutimi et du Lac St-Jean. Le défunt était âgé de 85 ans et était né à St-François de Montmagny le 5 janvier 1835. Son père, Isidore Morin, fut le premier inspecteur d'écoles des comtés de Chicoutimi et du Saguenay. Il était allié au juge Morin. Feu Israël Morin n'avait que 10 ans lorsque son père vint résider à Chicoutimi et il a vu les débuts de notre village de Chicoutimi, alors que l'on n'y comptait que quelques huit cents âmes. Son épouse, née Lacombe (Elzire), était la sœur de la révérende mère Saint-Raphaël, la fondatrice du couvent des Ursulines de Roberval et la précède dans la tombe il y a une dizaine d'années.

M. Israël Morin ne laisse qu'une fille, Mme J.-D. Guay, chez qui il demeurait depuis de longues années. M. J.-E. Cloutier, courtier bien connu de Chicoutimi, MM. Eudore Lacombe, gérant de la Banque Nationale, à Plessisville, l'abbé Léonard Lacombe, curé de l'Assomption, Lac Saint-Jean, Armand Lacombe, de la Maison Côté, Boivin et Cie, Mmes Alexandre Deschamps, J. E. Morin, Georges Desjardins, et le Rév. Sœur Thérèse de Jésus, de la Congrégation du Bon Pasteur à Québec, sont ses neveux et ses nièces. Il ne laisse que deux cousins, M. Samuel Morin, de St-François de Montmagny, et M. Johnny Maltais, de Saint-Bruno, et une cousine, Mme Wilfrid Godin, de Chicoutimi. Il était aussi allié à la famille Bossé, de Chicoutimi, et à M. Rodolphe Audette, président de la Banque Nationale. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin à Chicoutimi.

CHRONIQUE DE TORONTO

DÉBATS BIEN NOURRIS

Toronto, 27. — C'est à petits pas qu'avance la session, mais elle accomplit chaque jour de nouveaux progrès et des bills importants, s'ils ne reçoivent pas immédiatement une adoption définitive, passent et repassent du moins au crible de la discussion et n'attendent qu'une occasion et la bonne volonté de nos législateurs pour faire partie de nos lois. L'opposition cependant a perdu avec la fin de semaine un des forts obstructionnistes dans la personne de M. Howard Ferguson, qui s'en est allé passer un mois aux Antilles et en Floride, histoire de se reposer un peu la tête de la politique, et de la bouillabaisse parlementaire. Il est à espérer que les Mexicains nous l'épargneront.

Parmi les récentes mesures discutées par la Chambre, il faut placer la question de fermeture des magasins qui font le commerce des fruits, la loi qui force jusqu'à fermer à sept heures du soir, l'exception du samedi, et les fils de l'Italie ne goûtaient guère cette législation qui causait la perte d'une grande quantité de leur marchandise. M. Curry, député de la division sud-ouest de Toronto, a déjà porté ce cas devant la Cour et il a perdu sa cause sur tous les points. Il ne s'avouait pourtant pas vaincu et c'est à la législature qu'il exposa ses griefs et fit valoir ses arguments qui réussirent à convaincre les membres de la Chambre à l'exception de quelques fermiers et de certains barbiers qui firent remarquer que l'application du projet Carry était trop vaste et pouvait s'entendre aussi bien pour tous ceux que frappait la loi de fermeture de bonne heure.

M. Raney fit alors, modifier le projet soumis de telle sorte qu'il ne s'applique maintenant qu'aux marchands de fruits et pendant les mois de mai à octobre seulement, puisque ce n'est que pendant cette période que la récolte ontarienne se vend.

Comme un député proposait d'obliger les propriétaires de maisons à appartements à maintenir une chaleur de 68 degrés dans leurs établissements, M. Dewar, suggère qu'on les oblige aussi à recevoir des familles ayant des enfants. Le procureur général appuya la première remarque et M. Drury souscrivit à la deuxième de tout son cœur en faisant ressortir que c'était une véritable honte de voir l'attitude de certains propriétaires de maisons de rapport à l'égard des familles qui se payent le luxe d'avoir de la progéniture.

Le premier ministre qui a quelque difficulté à faire adopter son Election Act, à cause de la clause qui garantit au gouvernement une existence légale de quatre ans, ne se découragea pourtant pas et il est en avant pour proposer la plupart des mesures de grande importance. La Chambre eut à considérer, hier soir, un projet de rentes gouvernementales allouées à tous les employés civils qui sont depuis 30 ans au service de la province ou qui ont dépassé la limite d'âge de 65 ans. Plus de 110 employés de l'Etat se trouveraient ainsi mis à la retraite et jouiraient d'une rente constituée par le gouvernement et qui n'excéderait en aucun cas \$2,000 par an. On se basera pour l'obtention de ce chiffre d'allocation sur la moyenne de salaire obtenu durant les trois dernières années de travail.

Une partie des fonds destinés à couvrir cette dette sera prélevée sur le salaire des employés du service civil qui seront obligés de verser de 2 3/4 à 8 pour cent de leur salaire selon leur âge. L'autre part sera fournie par le gouvernement qui pourvoira dans la distribution des subsides à cette dépense supplémentaire. Des clauses spéciales s'appliquent aux veuves et aux enfants de ceux qui eurent pendant leur emploi au service de l'Etat. Cette mesure prendra force le 15 juin prochain.

M. P. Smith, trésorier de la province, a annoncé que l'on abaisserait de \$10,000 à \$7,000 la somme demandée aux propriétaires de terrains de course où l'on autorise les paris mutuels.

UNE NOUVELLE REVUE

Une nouvelle revue d'un caractère politique vient de faire son apparition à Toronto. Elle porte pour titre The Outlook et se présente une résurrection du Bylander fondé il y a 40 ans par Goldwin Smith. Il n'y a pas de doute que cette revue est à l'opinion fortement unioniste en fait de politique fédérale et elle condamne en bloc le parti Fédéral. — Unis — travailleur provincial qu'elle accuse de faire la lutte de classes. L'éditeur, qui a préféré garder cachée son identité, a une voix étrangement semblable à une autre voix qui se fait entendre dans les couloirs parlementaires d'Ottawa et que nous dirions être celle de M. Rowell, s'il était permis de faire des insinuations. Qui parlait de l'espoir des désespérés?...

Pierre DuGARS.

PETIT CARNET

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 4 mai prochain, le mariage de M. J.-A. Langlais, notaire, de Rivière-Beauve, Qué., avec Mlle Mathilde Masson, de Québec.

BROSSEAU-SYLVESTRE

Le 10 mai, en l'église de l'Immaculée Conception, à 6 h. 30, sera célébré le mariage de M. Lucien Brosseau, fils de M. Pierre Brosseau, de Laprairie, avec Mlle Béatrice Sylvestre, fille de M. Joseph Sylvestre, de Saint-Anicet. Les nouveaux mariés partiront pour voyage.

Triduum

Couvent de Marie Réparatrice, 1025, Ave Mont-Royal ouest. Triduum solennel de réparation, 30 avril, 1er et 2 mai. Ordre des cérémonies: messe à 7 h. et 8 h. 30; sermon à 8 h. du soir, par le R. P. Bérriot, S.M.M.

AU SENAT

LES MARCHANDISES ALLEMANDES

(Compte rendu officiel)

Ottawa, 28. — Un débat sur les maisons de commerce qui font des affaires par le poste s'amorce sur une motion demandant un rapport. Le sénateur Poirier dit que lorsqu'il a préconisé à la chambre des députés ontarienne que chaque municipalité impose une taxe sur les maisons des affaires par le poste, pour avoir le droit de vendre des marchandises dans la municipalité, les marchands locaux recevaient leurs marchandises par fret; or les taxes ont été augmentées deux fois depuis 1918, une fois de 15 p. c. et une fois de 25 p. c., tandis que les tarifs postaux n'ont pas été augmentés, de sorte que les maisons peuvent encore expédier des catalogues et des marchandises par le poste aux anciens tarifs. Il comprend que les envois postaux de ces maisons sont transportés au-dessous du prix de transport; ainsi le gouvernement donne-t-il un bon à ces maisons pour des millions de dollars par année.

Sur motion pour la troisième lecture du bill évagant des personnes qui font le négoce de marchandises allemandes d'afficher "marchandises allemandes vendues ici" et les obligent à mettre la même annonce sur leur papeterie, le sénateur Smith dit qu'il appuiera le bill parce qu'il ne veut pas acheter de marchandises allemandes et ne veut pas se donner la peine de demander chaque fois qu'il veut acheter quelque chose si l'article qu'il achète est un article allemand ou non. Il est porté à voir comme les Français et se fiche de ce que deviendra l'Allemagne.

Le sénateur Poirier dit qu'il est en faveur du bill et ne veut pas acheter de marchandises allemandes; mais il a voté pour le traité de Versailles, qui stipulait le commerce avec l'Allemagne; et lorsqu'il a voté pour ce traité, il a voté pour la paix et ne se sent pas disposé à voter pour une mesure qui perpétuerait la haine. Le sénateur Donville préférerait une loi qui interdirait complètement l'entrée des marchandises allemandes au Canada.

L'hon. M. Robertson, ministre du travail, ne voit pas quelle objection sérieuse on peut faire à ce bill. Les allemands sont de grands annonceurs, même dans d'autres choses que les affaires. Par exemple, personne ne sait qui a fondé la magnifique galerie de Londres ou la splendide collection d'objets d'art de Louvre à Paris, mais la galerie de Berlin annonça au monde qu'elle avait été fondée par un nommé Bode, et lui et Max Mueller se donnèrent comme les seules autorités dignes de confiance au monde pour pouvoir décider de l'authenticité des œuvres d'art des vieux maîtres. Ils s'étaient fait une telle renommée que les millionnaires américains n'achetaient guère un seul tableau sans leur approbation. Cependant, sur son lit de mort, Mueller déclara que pour cinq marks il certifierait l'authenticité d'un tableau quelconque et qu'il l'avait fait d'innombrables fois. S'il plaît à l'Allemagne de commercer avec l'Allemagne, il n'y a pas de raison pour empêcher le Canada de refuser de commercer avec l'Allemagne. Le Canada s'est passé des marchandises allemandes depuis cinq ans et peut continuer de s'en passer.

M. Beique soutient que si le bill passe, la plupart des marchands du Canada seront obligés d'annoncer la vente de marchandises allemandes. Les affiches de ce genre deviendront si fréquentes que les sentiments qui existent à présent contre les marchandises allemandes s'évanouiront bientôt et la présente objection à la vente des marchandises allemandes disparaîtra.

M. Lynch-Staunton, dit avoir entendu un sénateur surprise des hommes qui ont voté pour ce bill en 1918, déclarer qu'ils ont voté ainsi parce que nous étions alors en guerre; maintenant ils sont contre lui, bien que le bill dise qu'il ne prendra effet qu'après la fin de la guerre. Les dispositions du traité de paix ne contredisent pas ce bill parce que ce point de loi n'empêche pas que ce soit de vendre des marchandises allemandes, s'il annonce le fait afin de ne pas tromper les acheteurs. Le bill n'augmentera pas le coût de la vie parce que le Canada n'importe pas de vivres de l'Allemagne. Sûre que cette mesure diminuera le commerce de l'Allemagne et l'empêchera de payer ses dettes, cela ne tient pas debout, parce que le plus fort commerce de l'Allemagne avec le Canada n'a été que de 4 millions en un an.

La motion pour le renvoi à six mois est adoptée par un vote de 39 contre 23. Le vote fut comme suit: Pour le renvoi à six mois: Sir James Loughheed, Blondin, Reas (Halifax), Turiff, Poirier, Sharp, Donnelly, Todd, Tanner, Giroir, Grosby, Planta, Harmer, Taylor, Boston, Belcourt, Edwards, Power, Thompson, McSweeney, Tessier, Legris, Roche, Cloran, David, Watson, King, Yeo, Rose (Moose Jaw), Douglass, Beith, McHugh, Godbout, Prowse, Ratz, Prince, Forget, Lavergne, Montplaisir—39. Contre: Robertson, Nicholls, Daniel, Dennis, Milne, McMeans, Lynch-Staunton, Blaine, Smith, McGill, Laird Foster, Fisher, Schaffner, White (Pembroke), Willoughby, Bennett, Webster, Proudfoot, Desautels, Donville, Bradbury, Thibodeau—23. Le bill Lynch-Staunton est tué.

Chemin de fer Pacifique Canadien

SERVICE DE TRAINS ADDITIONNELS ENTRE MONTREAL ET RIGAUD.

Le samedi, 1er mai, le train No 517, qui circulait tous les jours, sauf le samedi, se rendra jusqu'à Rigaud quittant la gare Windsor à midi et quart et arrêtant à toutes les stations intermédiaires. Contrairement à l'avis précédent, il n'y aura pas de train pour Pointe-Fortune à midi et demi ce jour-là.

KELLY RENTRE A DUBLIN LES OBJECTION SE MULTIPLIENT

ON RAPPORTE QU'IL NE POURRA REPRENDRE SON POSTE, S'IL L'ETAT DE SA SANTE. SIR DONALD MACLEAN VEUT UNE AMELIORATION DU TRAITEMENT DES PRISONNIERS. — ENCORE LA FAIM.

Dublin, 29. — (S.P.A.) — Tom T. Kelly, lord-maire de Dublin et membre du parlement sinn-feiner, qui avait été libéré de la prison de Wormwoods Scrubbs, d'Angleterre, à cause de sa mauvaise santé, est retourné, hier, à Dublin. Il est rumouré qu'il ne pourra reprendre son poste, vu l'affaiblissement qu'a subi sa santé pendant la période d'emprisonnement.

Kelly fut relâché de prison sous condition, le 16 février, et se rendit à la demeure d'un ami des environs, avant de se rendre chez lui. Il était en prison depuis la veille de Noël 1919. Aucune accusation n'était portée contre lui.

Une dépêche de Londres du 17 février disait que la libération de Kelly avait été causée par sa mauvaise santé. L'ordre de son incarcération ne fut pas révoqué et Kelly a été averti qu'il serait arrêté de nouveau s'il tentait d'entrer en Irlande. Pendant sa convalescence, Kelly a reçu l'ordre de tenir les autorités au courant de ses allées et venues.

Kelly fut élu maire de Dublin par les Sinn Feiners, au début de cette année, alors qu'il était prisonnier. Il fut installé à son nouveau poste, le 23 février, quoique absent de Dublin, par la corporation municipale de Dublin.

Le maire suppléant, Laurence O'Neill, dans le discours qu'il prononça dans le temps, fit allusion au mauvais état de santé de Kelly et à dit qu'en attendant la guérison de Kelly, il se consulterait avec lui et remplirait les devoirs de maire selon le vœu de Kelly.

T. P. O'CONNOR DEMANDE L'AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE

Londres, 29. — (S.P.A.) — T. P. O'Connor, député nationaliste de Liverpool, a proposé l'ajournement de la Chambre, aujourd'hui, pour attirer l'attention du gouvernement sur le traitement qu'on fait aux prisonniers à Wormwood Scrubbs et sur la menace de grève à Liverpool.

James Sexton, député ouvrier de St-Helen, et secrétaire de l'union nationale des travailleurs du port, a dit que les chefs de l'union des docks étaient mécontents d'une telle grève en faveur des Sinn Feiners.

Sir Donald MacLean, libéral, a fait appel au gouvernement lui demandant d'accomplir l'acte de sagesse d'un homme d'Etat qui empêcherait la contrainte et la répression en Irlande, et il a fait des suggestions pour l'amélioration du traitement des prisonniers, que le secrétaire de l'Intérieur, Edward Short, a promis de suivre au cours d'un discours subséquent où il prit la défense de la politique du gouvernement. Il ajouta que le gouvernement n'avait pas l'intention de fléchir devant les menaces des travailleurs du port de Liverpool. Les prisonniers ont obtenu toutes les considérations, mais il faut les empêcher de retourner en Irlande pour continuer leur politique de menaces et de révoltes.

La requête de M. O'Connor a été rejetée par un vote de 147 à 52.

LA GREVE DE LA FAIM

Belfast, 29. — (S.P.A.) — Prés deux cents Sinn Feiners ont entrepris une grève de la faim dans la prison de Belfast, depuis lundi dernier, alors que le gouverneur de la prison leur a refusé la demande de liberté provisoire. Quatre des prisonniers ont été envoyés à l'hôpital de la prison.

Les militaires gardent la prison qui est entourée de fils de fer életrisés.

PLUSIEURS BLESSES

Londres, 29. — (S.P.A.) — Les démonstrations de Sinn-feiners à Wormwood Scrubbs hier soir ont abouti à des émeutes. Une troupe d'hommes hostiles aux Sinn-Feiners est venue aux prises avec ces derniers. Plusieurs personnes ont été blessées légèrement et deux prêtres irlandais ont été malmenés. Aucune réponse à la démonstration n'est venue de l'intérieur de la prison. Cinq nouveaux grévistes de la faim ont été conduits à l'hôpital.

TOUT CE QUE VOUS DESIREZ

en fait de carpettes, nous l'avons. Quelle que soit la couleur, la grandeur ou la qualité, nous sommes en mesure de vous fournir tout cela, en plus du choix immense.

Nous avons également un grand choix de prélat, linoléum imprimé et linoléum incrusté. Ces linoléums sont de fabrication écossaise et sont réputés les meilleurs.

Il nous fera toujours plaisir de vous faire voir ce superbe étalage de garnitures de plancher, et si vous ne pouvez vous rendre au magasin, notre représentant se rendra chez vous.



PLOMBERIE

MAXIMUM DE SATISFACTION si, pour vos travaux de plomberie, chauffage à vapeur et à eau chaude, pose de corniches et toitures, vous vous adressez à ceux qui s'y connaissent parfaitement en ces matières. — Nous avons à notre service un personnel expert — seulement.

EUG. ROBERT Entrepreneur Plombier 93-OUEST, RUE VITRE. Tél. Main 3041. Soir. Est 5372.

CASE advertisement for "Courtoisie d'abord" with text about milk products and a logo for CASE.

Herdriau & O'Shea advertisement for "Vitreaux d'art pour églises et résidences" with a logo and text about stained glass.

Thomas Dussault advertisement for "La chaussure qui a un nom" with a shoe illustration and text about footwear.

J.A. Brosseau, Limitée advertisement for "Digne de votre patronage" with text about bread and a logo.

PALETOT de PRINTEMPS advertisement for S.-A. de LORIMIER with text about clothing and a logo.

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 30 AVRIL 1920
SAINTE CATHERINE DE SIENNE
Lever du soleil, 4 heures 55.
Coucher du soleil, 8 heures 55.

LA DERNIERE HEURE
LE DEVOIR

DEMAIN

VENTS FRAIS, AVERSES.
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 48
Minimum... 40

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

LA GRÈVE GÉNÉRALE EN FRANCE

La Fédération des cheminots a décidé de la déclarer vendredi soir à minuit, si la Confédération générale du travail lui accorde son appui.

Paris, 29 (S. P. A.). — Le conseil exécutif de la Fédération des cheminots de France a décidé, à son assemblée de mardi dernier, de déclarer la grève générale, vendredi soir, à minuit, mais à condition que la Confédération du Travail donne son appui au mouvement de la grève.

La décision du conseil exécutif de la Fédération des cheminots relativement à la grève du 1er mai attend l'approbation de la Confédération générale du Travail parce que les cheminots ne veulent pas rater leur affaire à cause du manque d'appui de la part de leurs camarades des autres unions.

LES OBSEQUES DE FEU A. LANGEVIN

En l'église Saint-Stanislas, les obsèques de feu Arthur Langevin, ont été célébrées avec pompe, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis du défunt.

Le R. P. Dugas, S. J., a chanté le service, assisté de MM. les abbés Beaudin, aumônier du Mont Saint-Louis et Charbonneau, vicaire à Saint-Stanislas, ses confrères de classe, M. le chanoine Deschamps, aumônier de l'Institut des Sourdes-Muettes, a fait l'absoute et présidé à la levée du corps.

Le cortège funèbre était précédé des membres de la Ligue du Sacré-Coeur, bannière en tête; puis venaient les porteurs: MM. H.-C. Cornélius, Adolphe Larchevêque, Louis Parant, Gaston Jolicoeur, Roméo Caron et Wilfrid Guérin, tous membres du cercle Pie X de P. A. C. J. C., dont le défunt faisait partie.

Conduisant le deuil: M. Oscar Langevin, son père; MM. Hector Hervé, Henri Langevin, ses frères et Miles Rosario et Marie-Rose Langevin, ses sœurs.

On remarquait dans le long cortège, M. Rodolphe Bédard, président-général de la Société des Artisans; M. Napoléon Deschamps, vice-président-général; MM. C.-A. Bertrand, Denis Fournier, C.-C. Gauvin, E. Désautels, tous membres de la succursale Saint-Stanislas des Artisans, à laquelle le défunt appartenait; MM. Paul A. Pinard et Albert L'Archevêque, ses anciens associés de la firme Langevin, L'Archevêque et Pinard; MM. Ernest et Joseph Robitaille, Louis Labelle, Georges Balthazar, Hervé Cloutier et C.-E. Parrot, membres du cercle Pie X; MM. J. Tardif, J. Giguère, P. Duchuc, J. Collette, P. de Montigny, E. Shea et N. Cléroux, membres de la Ligue du Sacré-Coeur; et un grand nombre d'amis du défunt.

La maîtrise de Saint-Stanislas a exécuté sous la direction de M. Magnan, la Messe à Quatre Voix de Bourdais, et la Messe de Requiem de Péroni.

La dépouille mortelle sera mise en terre, à Saint-Glet, paroisse natale du défunt, après l'arrivée du train de Montréal ce soir. M. le chanoine Dugas, de Saint-Glet, chantera le Libera de, Domine. Ses cousins porteront le coin du poêle; MM. C. Masse, E. Masse, Edmond Masse, G.-E. Lalonde, O. Giroux et Henri Brunet.

Les logements ouvriers à Québec

Québec, 29 (D. N. C.). — Une nombreuse délégation de citoyens en vue de Québec a rencontré hier après-midi le comité des travaux publics de la cité pour demander que la ville accorde le million qui lui a été versé par le gouvernement pour les habitations salubres. A la compagnie organisée pour exécuter le projet de banlieue-jardin élaboré par le Dr Emile Nadeau une autre demande pour une somme de \$61,000 a été soumise par un syndicat immobilier. Le comité a ajourné sa décision pour quelques jours.

A l'Académie Garneau

Ce soir, dans la salle de l'Académie Garneau, rue Visitation, 8 h., conférence sur les cinémas. Entrée gratuite. Il y aura aussi programme musical.

Les procès commencent

New-York, 29 (S. P. A.). — On a commencé à faire les procès des chefs de la grève des cheminots de la région de New-York et du New-Jersey.

Il neige à Québec

Québec, 29. — (D.N.C.) — Une grosse bordée de neige, qui a pratiquement remis la ville en hiver, est tombée, hier après-midi, sur la région. Il est tombé 3 à 4 pouces de neige.

LE TRAMWAY VERS L'EST

UNE NOMBREUSE DELEGATION DES MARCHANDS DE L'EST DE LA RUE SAINTE-CATHERINE, RECLAME UNE VOIE DIRECTE DU NORD VERS L'EST, AUPRES DE LA COMMISSION DU TRAMWAY.

Les commissaires du tramway ont reçu, ce matin, une forte délégation de citoyens influents de la partie est de la ville, au sujet d'un circuit de tramways nord-est, comme il en existe actuellement plusieurs dans la direction nord-ouest.

M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, s'est fait le porte-parole des délégués. On remarquait parmi les citoyens présents: M. J. N. Dupuis, de la maison Dupuis Frères; MM. Emile et Ernest Vallières, de la maison Vallières; M. E.-Z. Leblanc, de la maison Letendre et fils; M. A. Roy, du Fashion Craft; et MM. L.-H. Duches, A. Chabot, E. Palardéau, A. de Montigny, A. Guibault, J.-A. Lachapelle, Victor Archambault, T. Gagnon, A. Bordelieu, J.-H. Langevin et N.-G. Valliquette.

Tous réclament une ligne de tramways directe du nord vers l'est, sur la rue Sainte-Catherine, afin de faire concurrence aux lignes qui vont directement vers l'ouest. Ils sont en faveur d'une voie partant du nord de l'avenue du Parc, ou de la rue Saint-Laurent, et allant au nord de la rue Saint-Laurent, à l'avenue Mont-Royal, de là, à la rue Saint-Denis, puis tournant vers l'est à la rue Sainte-Catherine.

M. Vautrin a revendiqué, en leur faveur, un droit de simple justice; puisque les marchands de l'ouest de la rue Sainte-Catherine bénéficient de plusieurs voies de tramways venant directement du nord, pourquoi ceux de l'est seraient-ils privés du même privilège?

M. P. Saint-Cyr, président de la Commission, a accueilli leurs demandes en bon sens. Il approuve le principe d'une ligne de tramways vers l'est, mais il se bute à des difficultés matérielles pour l'établir. L'intersection des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine se prête difficilement aux courbes vers l'est comme vers l'ouest à cause de l'écartement des deux artères. Il faut entamer une partie du trottoir pour tourner vers l'est.

Une solution, cependant, se présente. Cette voie tournerait à la rue de Montigny, au lieu de Sainte-Catherine, puis irait prendre la rue Saint-Hubert et enfin la rue Sainte-Catherine; elle diminuerait d'autant la congestion à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, accommoderait autant le public voyageur et permettrait à la Compagnie de poser des courbes faciles et pratiques.

Les délégués ont quitté les commissaires, enchantés des suggestions qu'ils ont reçues; et l'affaire reste encore à l'état de projet. Ils sont venus ensuite au bureau de M. Décarie, à l'hôtel de ville. Ce dernier leur a promis d'appuyer leurs demandes, auprès de la commission du tramway.

Cinq morts dans une collision

Sarnob, Minnesota, 20 (S. P. A.). — Cinq personnes ont perdu la vie et douze ont été blessées, au cours d'une collision entre deux trains de voyageurs sur le chemin de fer Chicago and Northern Railway, près de Sarnob. Quatre wagons se sont brisés et les deux locomotives ont été mises en pièces.

Chantiers fermés aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 29 (D. N. C.). — La chose la plus renversante est arrivée aux chantiers de la Three-Rivers Shipyards, avant-hier, mardi. Un avis affiché dans le courant de l'avant-midi a averti tous les ouvriers de la compagnie, environ 1,300, que leurs services n'étaient plus requis.

Cette décision étrange est due au fait que les négociations entamées entre la compagnie et les officiers du conseil des ouvriers en métallurgie sur les conditions du travail pour les prochains douze mois ont été rompues mercredi avant-midi, et on présume que la compagnie a devancé les ouvriers en brusquant la grève tout de suite le midi. Les demandes de l'ouvrier ont déjà été en partie accordées et ceux-ci pour la très grande majorité, auraient pas quitté le travail, dit-on.

La grève aux chantiers de la Tidewater est entrée dans sa deuxième semaine sans incidents notables. Quelques indices font prévoir qu'elle ne sera pas de longue durée. Cependant un bon nombre d'ouvriers n'ayant pas de propriétés ici ont déjà quitté la ville pour chercher de l'emploi ailleurs.

Le rapport des écoles protestantes

Le bureau des commissaires des écoles protestantes de Montréal, vient de publier son rapport annuel, qui couvre la période du 1er septembre 1918 au 30 septembre 1919. Le rapport révèle que le nombre total des élèves est de 27,434 élèves, soit 1,869 dans les High Schools et 25,565 dans les écoles élémentaires. L'augmentation des élèves inscrits dans les premières est de 235 contre 205 l'année précédente. Dans les écoles élémentaires, l'augmentation est de 1,354 élèves. La valeur des écoles de tout le district est de \$5,765,475.13 et les dépenses d'entretien des écoles a coûté \$275,174.64.

LA CRISE EST DEVENUE AIGUE

M. FERNS, DE LA COMMISSION DU LOYER, SOUMETTRA SON RAPPORT A L'APPROBATION DE SES COLLEGUES. — CE QUE PENSE M. FRANK BURNS DES LOGEMENTS DISPENDEUX.

M. Hamilton Ferns, le président de la commission du loyer, doit recevoir les membres qui la composent, la semaine prochaine, afin de leur soumettre le rapport qu'il a préparé pour les administrateurs. Il regrette le peu de pouvoirs que ces derniers lui ont remis; dans les circonstances, il ne peut rien régler, puisqu'il ne peut forcer le propriétaire trop exigeant à comparaître devant lui, ni même le contraindre à baisser les prix de ses loyers, jugés trop élevés.

Les commissaires vont remettre leur démission en bloc, car ils considèrent qu'il est inutile de consacrer plus de temps à un problème dont la solution ne leur est point facile.

M. Ferns n'a point voulu dévoiler quelques-uns des rares cas qui lui furent soumis; la situation est devenue, pour lui comme pour ses collègues, intenable, devant les réclamations des locataires exploités.

Il est prêt à donner tout son appui au mouvement de la "Tenant's Protective Association" qui se réveille au dernier moment, contre les rigueurs de la loi, qui chasse les locataires hors des maisons, de par la fantaisie d'un propriétaire qui se soucie peu de spéculer sur leur malchance.

M. Frank Burns, un des directeurs de l'Association, va se présenter demain, à la tête d'une nombreuse délégation de locataires, auprès de M. Décarie. Il prétend qu'il y a 250 logements dispendieux inoccupés à l'heure actuelle, et demande que les autorités sévissent contre les propriétaires, en faveur de ceux qui sont jetés sur le pavé, faute d'avoir trouvé des logements selon leur bourse.

LE BAIN MAISONNEUVE

Il y aura, lundi soir, 3 mai, au bain Maisonneuve, un grand concours de natation suivi d'une partie de polo.

Le bain Maisonneuve, l'un des plus beaux et des plus riches qui existent en Amérique, peut recevoir cinq ou six cents visiteurs à l'aise, qui seront bienvenus à assister à ces sports aquatiques.

Le programme comprendra des courses, des exercices de plongeon et de sauvetage. La partie de polo sera disputée entre le Club Maisonneuve et un fort adversaire.

M. Louis Brousseau réclame justice

UN CHEQUE DE \$200 — LA POSSESSION D'UNE TERRE — LE GRAND-TRONC PALIERA.

Deux actions dirigées par Louis Brousseau contre Damase Charron ont été maintenues ce matin par le juge Guérin.

Dans la première action, Brousseau réclame de son beau-père, Damase Charron, le paiement d'un cheque de \$200 payable à son ordre et signé par le défendeur. Le cheque, lors de sa présentation à la banque, avait été refusé pour insuffisance de fonds. Charron niait la dette. La cour, considérant l'action bien fondée, a condamné le défendeur à payer le montant du cheque: \$200, plus \$6.67 d'intérêts, avec dépens.

Dans la seconde action, il s'agit de la possession d'une terre. Par acte notarié, le défendeur Charron avait vendu, le 9 mai 1919, à Brousseau, sa terre et les dépendances. Malgré les conventions, le défendeur avait refusé de livrer possession, quoiqu'il ne fut plus propriétaire. Ce dernier alléguait qu'il était locataire de la terre, par entente tacite. Il résulte de la preuve que le défendeur devait en assurer la possession immédiate, ce qui a refusé de faire. Le tribunal, considérant que le défendeur n'a pas prouvé ses allégations, lui a ordonné d'évacuer les lieux, et de remettre les immeubles occupés dans l'état où ils étaient le 9 mai 1919, date de la vente, le tout avec dépens.

DOMMAGES FONDÉS

Par jugement rendu, hier après-midi, le juge Guérin a condamné la compagnie du Grand-Tronc à payer la somme de \$206 à Giovanni Moilconi, pour dommages.

Molliconi, qui était à l'emploi de la compagnie, alléguait que le 17 mars 1918, il avait été gravement blessé à la tête, par un morceau de glace d'une pesanteur de vingt livres, qu'un autre employé de la compagnie avait laissé tomber par imprudence, du toit d'un wagon. Depuis cet accident, il a dû rester sous les soins d'un médecin. Il réclame \$2,500. Suivant la loi des Accidents, le tribunal, considérant que le demandeur avait le droit, de faire cette réclamation, ce que niait la compagnie, a maintenu ses prétentions jusqu'à concurrence de \$206.25, somme que la compagnie a été condamnée à payer au demandeur avec dépens.

Une demande des petits journaux

Ottawa, 29. — (S.P.C.) — Un certain nombre de députés représentant les petits journaux quotidiens d'Ontario, se sont présentés devant le ministre des postes, M. P. E. Blondin, pour demander que le gouvernement établisse des zones postales pour les journaux. On a proposé l'établissement de trois zones et un tarif postal spécial pour chaque zone.

Blessé au travail

Sainte-Hélène, Kamouraska, 29. — (D.N.C.) — Un pénible accident vient d'arriver à M. Arthur Saint-Pierre. Il était à scier du bois, lorsqu'un madrier posé par la grande scie vint le frapper en pleine poitrine et lui cassa la clavicle à deux endroits. On ne croit pas qu'il survive.

L'ÉTAT DE SIÈGE DÉCLARÉ À POSEN

A LA SUITE DE RENCONTRE ENTRE DES GREVISTES ET LA POLICE.

Varsovie, 29. — (S.P.A.) — L'état de siège a été déclaré à Posen et dans cette région à la suite des conflits entre la police et les grévistes. Un rapport qui n'a pas encore été confirmé, mandate qu'un certain nombre de personnes ont été tuées ou blessées.

Les cheminots de Prusse se sont mis en grève, samedi, afin d'obtenir de meilleurs salaires et dimanche après-midi, les grévistes ont tenu des manifestations dans les rues; ils ont arrêté les tramways, brisé les vitres des magasins et les fenêtres des postes de police.

Les autorités ont distribué des pamphlets dans lesquels on accuse les communistes allemands d'avoir provoqué ces troubles. On dit que la foule a acclamé l'Allemagne et que le drapeau allemand a été hissé.

Les rapports venant de Pologne depuis deux semaines disent que les bolcheviki se sont concentrés à différents endroits sur le front et que les rouges ont mis de l'avant leurs meilleurs soldats.

On dit que le traité de la Pologne avec l'Ukraine a été signé mais que les dispositions de ce traité n'ont pas été publiées pour des raisons de stratégie.

Deux sentences

Le juge en chef Décarie a prononcé, ce matin, deux sentences; deux autres individus accusés de vol, ont été libérés. Philippus Steck, alias Taylor, avait à répondre à deux accusations; l'une pour vol avec effraction et la seconde pour vol de fourrures, chez le pelletier Lefebvre, de la rue Saint-Paul. Il purgera concurrentement une sentence de cinq ans de pénitencier pour les deux offenses. John Craig, pour cambriolage, ira passer deux ans à Saint-Vincent-de-Paul. Craig durant le procès a posé à la démentie. Le greffier s'est informé auprès d'un médecin américain, dont Craig dans une crise avait donné le nom. Ce médecin a répondu, qu'interrogé il y a deux ans dans un asile, le dénommé John Craig s'était échappé une nuit. Il était cependant guéri.

Une inondation dans l'Ouest

Calgary, Alberta, 29 (S. P. A.) — Tout le nord de l'Alberta est inondé. La ville de Red Deer a été envahie, hier soir, par la crue des eaux. Tout le territoire entre Calgary et Red Deer est couvert d'eau. Aucun train de chemin de fer ne pourra faire le trajet entre Calgary et Drumheller avant un mois, à cause des dégâts qui ont été causés à la voie ferrée par l'inondation.

Sous arrêt

Les détectives Houle et Clément de la police provinciale, ont arrêté au No 41, rue Sainte-Elisabeth, un nommé Léopold Couillard, accusé d'avoir eu de l'opium en sa possession. La semaine passée les agents ont fait une descente dans cette maison et il y ont saisi pour \$2,500 d'opium. On dit que c'est la plus grosse saisie d'opium jamais faite. Le locataire était disparu et ce matin, à huit heures, les détectives l'ont arrêté comme il revenait de Québec. Il a déclaré à la Sûreté que les brigues lui avait été remises par un ami et qu'il ne savait pas que c'était de l'opium.

Le sucre à trente cents la livre

Ottawa, 29. — (S.P.A.) — Un homme très au courant du marché du sucre déclare que le sucre se vendra bientôt 30 sous la livre. Il dit que le prix actuel est basé sur le prix coûtant du sucre brut à Cuba, car les raffineries ont encore une provision du sucre brut qui a été acheté à bas prix à Cuba.

Jeunes aventuriers

Sur information du député de Soudanges, M. Farand, la police provinciale a retracé deux garçons, disparus depuis dimanche, de chez eux, à Saint-Henri: Albert et Joseph Lefebvre, respectivement âgés de neuf et onze ans. Ils marchaient sur la voie ferrée, lorsqu'ils ont été arrêtés à Saint-Glet.

Le budget anglais

Londres, 29. — (S.P.A.) — Tous les articles du budget de M. Chamberlain ont été adoptés par la Chambre. Hier soir, une motion tendant à rejeter l'augmentation de la taxe sur les profits excessifs, a été défait par un vote de 287 à 75.

Les permis de clubs

La commission des permis siégea, cet après-midi. Plusieurs permis de club seront accordés et les cas où il y aura contestation, seront renvoyés à mardi prochain.

Grève d'écoliers

Peking, 29. — (S.P.A.) — Les écoliers de Peking ont déclaré une grève en sympathie avec les écoliers de Shanghai qui font école buissonnière depuis quelques jours pour protester contre les négociations secrètes qui se poursuivent entre le gouvernement japonais et le gouvernement chinois au sujet de Chan-Toung.

UNE ENTENTE EST CONCLUE

UN CONTRAT QUI SERA EN VIGUEUR DU 1er MAI 1920 AU 1er MAI 1921. NEUF HEURES DE TRAVAIL CHAQUE JOUR, EXCEPTÉ LE SAMEDI. — 49 à 50 HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE. — 75 SOUS DE L'HEURE.

Le syndicat catholique et national des plombiers a réussi, après deux mois de négociations, à conclure une entente avec les maîtres-plombiers de la ville et des environs. Cette entente porte sur la question des salaires, des conditions de travail, et demeurera en vigueur du 1er mai 1920 au 1er mai 1921. L'entente, cela va de soi, a reçu la forme d'un contrat signé de part et d'autre, par les représentants des maîtres-plombiers et ceux du syndicat catholique et national des plombiers.

Le contrat comprend 12 clauses. La première comporte que le principe des "chantiers ouverts" doit être reconnu. Les maîtres-plombiers ne feront pas de distinction entre les unionistes et les non-unionistes et de son côté l'Union ne forcera personne à entrer dans ses rangs. La clause seconde dit que le présent contrat demeurera en vigueur du 1er mai 1920 au 1er mai 1921. La clause troisième défend d'une part l'absolue, les "lock-out" et la grève sympathique. La clause 4 prévoit à la qualification des heures de travail. Du 1er mai au 1er novembre, les plombiers travailleront 9 heures par jour, excepté le samedi. La semaine de travail sera de 49 à 50 heures. Les heures de travail seront de 7 h. du matin et 6 h. du soir. Le samedi, les employés travailleront 4 heures ou 5 heures durant. A midi, tous quitteront le travail. Du 1er novembre au 1er mai 1921, la semaine de travail sera de 44 heures, la journée sera de 8 heures, le samedi excepté où elle sera de 4 heures. Les employés qui travailleront après-midi, seront payés temps et demi. Ceux qui travailleront de minuit à 7 h. du matin, le dimanche et les jours de fête, suivants: Noël, Nouvel An, Noël, Fête du Travail et Fête de la Confédération, seront payés temps double.

Les ouvriers catholiques ne seront pas requis de travailler aux fêtes de la Toussaint, de l'Immaculée-Conception, de la Circoncision, de l'Épiphanie et de l'Ascension. Les patrons seront obligés de payer les frais de déplacement des ouvriers qui seront obligés d'aller travailler en dehors de la ville.

La clause 5, dispose de la question des salaires. Les plombiers et les poseurs d'appareils de chauffage (première classe) auront un salaire maximum de 75 sous de l'heure; (deuxième classe), 70 sous de l'heure; (troisième classe), 60 sous de l'heure.

Dans la clause sixième, il est dit que les ouvriers paieront les frais de déplacements dans les limites de la ville.

La clause 7: Tout plombier ou tout poseur d'appareil de chauffage qui veut quitter le travail doit donner un avis d'au moins trois jours; le patron devra avertir le plombier dans le même délai, s'il veut le renvoyer de ses services. La clause 8, dit que la question de l'apprentissage sera réglée entièrement par les maîtres plombiers.

La clause 11, dispose de la question toujours épineuse de l'arbitrage. Elle décide que, le 1er mai 1921, un comité d'arbitrage sera formé, qui aura pour fonction de régler tous les différends, excepté ceux qui auront trait aux questions de salaire et d'heures de travail, et de solutionner les questions touchant l'âge et l'aptitude des employés.

La clause 12, note que les négociations relatives à l'interprétation de ce contrat se feront par l'intermédiaire de M. l'abbé Edmond Hébert, directeur des oeuvres sociales diocésaines.

Le contrat est signé d'une part par MM. D.-A. Bethune, président, et H. Lavigne, vice-président, tous deux représentants des maîtres plombiers et d'autre part par MM. Emile Petit, et J.-B. Delisle, représentants des syndicats catholiques et nationaux.

Le syndicat catholique et national des plombiers a remporté un succès brillant en faisant adopter ce contrat qui, du reste, respecte les droits des patrons. Il convient de l'en féliciter.

Déportés en Angleterre

Belfast, 29. — (S.P.A.) — Soixante grévistes de la faim ont été transférés, hier soir, de Belfast, à bord d'un destroyer à destination de l'Angleterre. Selon toute probabilité ces prisonniers seront transportés dans la prison de Wormwood Scrubs.

Nominations provinciales

Québec, 29. — (D.N.C.) — M. Robt. W. Lee, avocat de Montréal, a été fait conseil du Roi.

M. Georges Desrocher, marchand de Joliette, a été nommé shérif du district de Joliette.

Cause ajournée

La cause de Moquin et Frère est entrée dans une nouvelle phase ce matin, devant le juge Choquet. La poursuite a demandé la permission d'amender l'acte d'accusation ce qui a été accordé par la Cour. Me Thibaut Rinfret, c. s., avocat des défendeurs, a demandé le renvoi de la cause déclarant que les défendeurs n'avaient pas participé à l'acte incriminé et qu'ils avaient agi de bonne foi en vendant de la biisson sur réception d'un certificat forgé mais qu'ils croyaient authentique. Il a promis à la couronne que la défense coopérerait à la recherche de l'auteur du faux. Me Don Gilmore s'est objecté à la requête en disant que les certificats avaient été donnés par le commissaire et non par le client. Après discussion, le juge a ajourné la cause au 19 mai.

LA CANNE À POMMEAU D'OR

LES COMMISSAIRES DU HAYRE PRÉSENTENT LE CADEAU TRADITIONNEL DE L'OUVERTURE DE LA NAVIGATION AU CAPITAINE HILTON, DU "CANADIAN AVIATOR". — L'ACTIVITE RE-NAIT DANS LE PORT.

A 10 heures 30, ce matin, les commissaires du port de Montréal se sont rendus au quai où le "Canadian Aviator" a accosté, la semaine dernière, et ont remis au capitaine Hilton, de ce navire, la canne à pommeau d'or que l'on donne habituellement au commandant du premier vapeur océanique à entrer dans le port de Montréal, au cours de la saison de navigation. La cérémonie a été très brève. M. W. J. Ross, président de la Commission du havre, a dit quelques mots d'introduction et a présenté M. le sénateur Nichols de Toronto, représentant du gouvernement canadien. M. Nichols a félicité le capitaine Hilton et a parlé des brillantes perspectives de la marine marchande canadienne. Après son allocution, le sénateur a présenté au capitaine Hilton la canne à pommeau d'or.

Le capitaine a dit quelques mots de remerciement. Étaient présents à la cérémonie: MM. W. J. Ross, président de la commission du havre; F. Robertson et le général A. E. Labelle, commissaires; M. P. Fennell, secrétaire de la commission; F. Cowie, ingénieur-en-chef; le sénateur Nichols, représentant du gouvernement fédéral; Harry Teakle, gérant-général de la marine marchande canadienne; MM. Taft, Milburn, surintendants; capitaine Bourassa et capitaine Symons, maîtres du port; capitaines Bayle et Brown; M. Rolph et une cinquantaine d'autres.

LE CANAL VA BIEN TÔT S'OUVRIR

Les travaux de réparation au canal Lachine sont presque entièrement terminés et l'on s'attend à ce que l'eau soit introduite dans le canal ce soir. C'est dire que celui-ci sera ouvert à la navigation, demain après-midi ou dimanche matin, au plus tard.

LE POSAGE DES BOUEES

N'aurait été la température inclemente, le posage des bouées aurait été terminé hier. Il est certain toutefois que les bouées du chenal Québec-Montréal sont toutes posées. Il n'y a que les alentours des quais de l'Imperial Oil et Racine qui manquent de bouées.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Canadian Planter", vaisseau de 8,100 tonnes, appartenant à la marine marchande du gouvernement canadien, arrive aujourd'hui dans le port de Montréal. Il sera immédiatement conduit aux chantiers maritimes Vickers pour être réparé. Le "Canadian Aviator" est encore dans notre port. Le "Satur-Lion" est attendu le lundi. Le "Lexington" amarrera à l'un des quais de la semaine prochaine. Le "Trocman" quittera Bristol le 8 mai. Le "Canadian Seigneur" est en route pour Montréal. Le "Canadian Trooper" a quitté Londres, hier, pour Montréal.

LES PILOTES

Les pilotes de Québec et de Montréal viennent d'obtenir un nouvel avantage au point de vue financier. Leur rémunération pour le trajet proprement dit reste le même, mais ils ont obtenu sous forme de compensation pour les dépenses encourues au cours du voyage, une allocation de \$10 pour chaque voyage entre Québec et Montréal. Les compagnies de navigation ont bien voulu consentir à augmenter de la sorte le salaire des pilotes. Cette décision des compagnies maritimes a été approuvée par le département de la Marine et des Pêcheries. Un rajustement des allocations pour les pilotes qui font le service entre Québec et la Pointe-au-Père a été également approuvé. Ces pilotes auront pour solde les dépenses supplémentaires de 17.50. Cette allocation ne sera accordée qu'aux pilotes des lignes régulières. Avant la présente entente, ces pilotes n'avaient que \$15 pour chaque voyage. Les pilotes "à tour de rôle" n'auront que \$10 de compensation. Toutefois, cette allocation est toute nouvelle pour eux.

LE "VICTORIAN"

Le "Victorian" a quitté Liverpool le 23 avril dernier; il est attendu à Québec à la fin de cette semaine. Ce vapeur qui appartient au G.P.O. S., a été sous le contrôle de l'Ambassade britannique depuis quatre ans. Le "Victorian" est le premier vapeur pourvu d'un système de turbines qui ait traversé l'Atlantique. Ce navire est des plus confortables.

Cause ajournée

La cause de Moquin et Frère est entrée dans une nouvelle phase ce matin, devant le juge Choquet. La poursuite a demandé la permission d'amender l'acte d'accusation ce qui a été accordé par la Cour. Me Thibaut Rinfret, c. s., avocat des défendeurs, a demandé le renvoi de la cause déclarant que les défendeurs n'avaient pas participé à l'acte incriminé et qu'ils avaient agi de bonne foi en vendant de la biisson sur réception d'un certificat forgé mais qu'ils croyaient authentique. Il a promis à la couronne que la défense coopérerait à la recherche de l'auteur du faux. Me Don Gilmore s'est objecté à la requête en disant que les certificats avaient été donnés par le commissaire et non par le client. Après discussion, le juge a ajourné la cause au 19 mai.



# Notre Page Féminine

## Lettre de Fadette

"Elle écoute gentiment et elle pense ailleurs. L'intelligence ne lui a pas défaut mais elle a horreur de s'en servir."

Ce reproche d'un mari de roman pourrait être repris en chœur par beaucoup de maris réels qui ont essayé en vain d'intéresser leur femme à leur vie intellectuelle. Nombreuses sont les femmes qui "écoutent gentiment et pensent ailleurs". Soit qu'elles ne se résignent pas à s'arrêter à des questions sérieuses, soit que leur esprit en friche ne des comprene pas, ou encore, que, noyées dans tous les petits détails domestiques, elles ne s'intéressent à rien d'autre, et elles demeurent étrangères aux goûts, aux occupations et même aux soucis de leur mari.

Je les entends me dire : "C'est lui qui ne me parle pas..." A l'origine, n'y a-t-il pas eu de votre faute dans son mutisme? N'est-ce pas votre indifférence pour ce qui l'intéresse davantage qui l'a enfermé dans ce silence dont vous vous plaignez maintenant? Il revenait peut-être à la maison disposé aux bonnes causeries, prêt à vous faire partager ses impressions sur une lecture, à vous dire son opinion sur tel incident parlementaire, vous l'avez accueilli avec des petites histoires sur la mode et le dernier scandale; vous l'avez impatienté en vous plaignant de vos bonnes, vous l'avez attendu pour lui faire supporter le poids de tous vos soucis de la journée, et excédé, il s'est tu. Vous avez recommencé tous les jours, et lui aussi. Maintenant il a pris l'habitude de se taire.

Quelle naïveté des femmes de croire que le mariage est la solution définitive et que la propriété de leur mari leur est assurée un fois pour toutes par acte authentique. Absorbées par leurs occupations ou distraites par leurs plaisirs, elles ne font aucun effort pour comprendre leur compagnon, s'intéresser réellement à sa vie laborieuse et pénible; elles lui créent ainsi à son foyer une telle solitude, qu'il est tenté de chercher ailleurs la sympathie qui lui manque.

C'est qu'elles n'ont pas compris que la confiance est le trésor qui ne s'obtient qu'en la méritant, et qu'elle ne s'obtient pas simplement en faisant à son mari une vie confortable. Il est aussi nécessaire de mettre son esprit et son cœur à l'aise dans votre intimité. L'amitié confiante dans l'amour le fait durer et lui survit. C'est elle qui rend la femme indispensable à son mari, qui la fait son amie; l'amie, c'est la confidente, la conseillère, celle qui à son tour veut être dirigée, et il faut que les jeunes femmes s'efforcent de devenir la meilleure amie de leur mari.

Je dis devenir, car en se mariant, la jeune fille ne peut, d'emblée, être apte à remplir tous ces rôles; elle a trop à apprendre, à commencer par son mari qu'elle connaît si peu, et elle-même qu'elle ignore presque totalement.

Si elle est sérieuse et qu'avant son mariage elle ait réfléchi à ce que doit être l'union de deux êtres qui s'aiment, son âme vivante cherche et trouve l'âme vivante de son compagnon, et rien n'égale la profondeur et la perfection d'un tel amour. Il ne s'agit pas des deux bienheureux des tristesses et des épreuves, mais il leur permet de les supporter bravement parce que tous les deux se sentent soutenus et compris.

Certes, on en rencontre, par la vie, de "ces deux qui vont ensemble", mais il y en a d'autres, et les jeunes filles se préparent plus sérieusement au mariage. Toutes prises par l'achat et la confection du trousseau, le détail de l'installation, oubliant parfois d'être prudentes et

raisonnables dans ces préparatifs, elles ne pensent guère à la gravité du sacrement qui va les lier pour la vie à un homme qu'elles promettent d'aimer toujours!

... Elles ne trouveront cependant le bonheur qu'avec beaucoup de raison, une très haute conception du mariage, une force morale qui leur permette de se libérer de leur légèreté, de leur inconstance, de leur nervosité, et de leur tendance naïvement inconsciente de tout rapporter à elles-mêmes.

FADETTE.

## CHANSON

Et s'il revenait un jour,  
Que faut-il lui dire?  
—Dites-lui qu'on l'attendait  
Jusqu'à en mourir...

Et s'il m'interroge encore  
Sans me reconnaître?  
—Parlez-lui comme une sœur,  
Il souffre peut-être...

Et s'il demande où vous êtes,  
Que faut-il répondre?  
—Donnez-lui mon anneau d'or,  
Sans rien lui répondre...

Et s'il veut savoir pourquoi  
La salle est déserte?  
—Montrez-lui la lampe éteinte  
Et la porte ouverte...

Et s'il m'interroge alors  
Sur la dernière heure?  
—Dites-lui que j'ai souri  
De peur qu'il ne pleure...

M. M.

## NOTRE ALBUM

Quand l'intelligence se heurte aux limites du courage, elle s'y casse les ailes, et le plus haut esprit choisit de sa hauteur.

L'expérience quotidienne démontre que le secret de se supporter soi-même, c'est de se renoncer, car le culte du moi aboutit à la déchéance du moi; mais le renoncement pur et simple n'est qu'une vertu populaire, et il est une façon supérieure de renoncer sa personne, qui est de la dépasser.

Bien que tous les hommes se plaignent de la destinée, il n'est point si rare de posséder comme on dit vulgairement, "tout ce qu'il faut pour être heureux", mais c'est le bonheur qui est rare!

Les gens du monde, qui sont si médiocres, ont le génie de l'espionnage.

## UNE POIGNÉE DE VÉRITÉS

A PROPOS DU CANADA FRANÇAIS

(Par Albert Larrieu)

Dans cette Poignée de Vérités, il y en a au pluriel, des vérités et des poignées. Et elles sont jetées avec un candeur d'enfant terrible par notre vieil ami, le poète-compositeur Larrieu.

On dirait que ce brave artiste ignore que "la vérité choque". Il y va avec une franchise qui fera dire même aux moins timides: "Tant mieux! Je suis bien content que ce soit dit; mais je n'aurais pas osé le dire moi-même!"

Et Larrieu n'y met pas de gants... pas même de gants littéraires. Il néglige les détails de style, lui arrive, pour être plus bref, plus direct, plus sûr du fond.

M. Thomas Chapais a préfacé une Poignée de Vérités. "La signature, écrit-il, du mélodieux troubadour qui, d'un hémisphère à l'autre, fait voler sur les ailes de sa chanson le doux verbe de France, sera pour lui le meilleur mot de passe. Quant à vos cousins du Canada, d'avance ils vous connaissent, ils vous apprécient, ils vous aiment. Et en voyant votre brochure à la vitrine de nos libraires, ils se diront aussitôt, avant même de l'avoir feuilleté:

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.  
—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."  
Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle...  
Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

tendant ignorer qui elle était, d'où elle venait?...

—Et qui étaient ces étrangers aperçus par Anatole? Le père et la mère d'Hermine, peut-être...  
Mais alors, qu'étaient-ils devenus?  
C'était dans le cerveau d'Hermine un chaos d'angoisse, de stupeur, de vague espoir, de douleuruse désillusion...

Car elle avait eu, jusqu'ici dans les Vaumeyran, une confiance absolue, et voici que les paroles de Marielle lui ouvraient de sombres horizons de doute...  
Cette existence singulière, cette tristesse qui pesait sur eux tous, la rupture inexplicable des fiançailles de Mlle Blandine, les attentions tout à fait incompréhensibles dont ils entouraient Hermine... autant d'énigmes qui laissaient place à d'angoissantes questions...  
"Et pourtant, ils sont si bons!... ils semblent si pleins de loyauté!" pensait Hermine en essayant de lutter contre le doute envahissant.  
Marielle, silencieuse, regardait pensivement le joli visage où se lisait toute l'angoisse de l'âme d'Hermine...  
—Je vous ai bien bouleversée, Mademoiselle Hermine! dit-elle enfin. Mais le devais-je vous apprendre

cela... Peut-être cet indice pourra-t-il aider à retrouver quelqu'un de vos vôtres...  
—J'en doute!... Mais je vous remercie, Marielle, dit Hermine en faisant un violent effort sur elle-même. Maintenant, je vais vous dire un revoir, car il faut que j'aille jusqu'à la Valline.  
Elle serra la main de Marielle et sortit de la maison. Au bout de quelques pas, elle croisa Anatole Daubieu qui la salua et lui dit:  
—Ne vous retardez pas, Mademoiselle, je crois bien qu'il va y avoir une tempête!  
Le calme était si profond qu'Hermine, tout agitée par la révélation de Marielle, ne prêta pas grande attention à l'avertissement d'Anatole. Elle prit un sentier qui devait la conduire directement à la route de la Valline... Et, insensiblement, elle ralentissait le pas, tout entière aux angoissantes perplexités qui s'agitaient en elle...  
Tout à coup, une rafale subite l'enveloppa... Elle venait d'atteindre la route et s'y engagea d'un pas plus hâtif...  
Mais la tourmente se déchainait, la neige, soulevée en tourbillons, cinglait la jeune fille qui essayait de lutter, d'avancer...  
Le vent, avec un bruit d'orage

## DE L'AGITATION

Beaucoup de personnes croient ne pouvoir mieux remplir leur vie que par la force d'agitation. Franchement est-ce la rendre aimable? La vie est ce qu'elle est à quel bon nous tuer à lui ériger une façade? On nous rendrait souvent service de nous montrer le ridicule d'une foule d'obligations ou d'ambitions dans lesquelles nous nous consumons vainement. Faire ceci et cela "comme tout le monde", connaître tout le monde, saisir aux cheveux l'actualité, penser ce que tout le monde pense, voir les spectacles, manger les pâtisseries mangées, souffrir de la maladie à la mode, se grier d'une énorme activité, qui consiste à ne rien faire... Voilà un bel objectif de vie! Une vie de cirque, une vie d'écurie! Le monde nous trouvera admirables, c'est possible, mais le médecin, devant qui nous irons échouer après avoir englouti tant de choses, nous traitera de dégénérés.

Et beaucoup de gens, parmi ces activités inutiles, passent à côté de la vie, sans y toucher. On n'a jamais su qui ils étaient, on n'a vu que leurs gestes. On bien on rencontre une quantité d'hommes graves, des notaires, des banquiers, des gens d'affaires, qui ne sont pas davantage des hommes: ils ne sont que notaires, que banquiers, que gens d'affaires. Est-ce là le bonheur?

Cette manie d'irréqu沿海 me paraît avoir déteint sur quelques femmes. Elles se jugeraient un peu déshonorées si on les supposait susceptibles de rester chez elles. Causier, écrire, voilà des choses antédiluviennes. On lance des mots, des billets, en style télégraphique; on se voit dans le monde, dans les conseils charitables, à des "fa-

teux" de présidence. Puisque l'homme domine, on croit se faire sa place dans le sexe absorbant en se masculinisant le plus possible.

Mais outre que la plus charmante des femmes ne fera jamais qu'un homme assez médiocre, on ne voit vraiment pas en quoi le spectacle des agitations viriles doit tellement tenter les femmes qui pourraient vivre tranquilles. Remuer, dépenser, se moquer de tout, ne rien prendre au sérieux, ne s'émouvoir de rien, la belle philosophie! Avec beaucoup d'argent, de titres et de décorations, bien des hommes arrivent ainsi à marcher à quatre pattes, et même s'y trouvent bien, comme ce brave homme changé en porc par la magie de Cérès, et qui refaisait absolument de reprendre sa place première. Mais toutes nos agitations ne représentent en réalité qu'un vernis d'égoïsme, et, à ce titre, on ne peut pas désirer qu'une femme s'y complaise. Il lui faudrait d'ailleurs forcer sa nature pour arriver à un égoïsme aussi parfait. Cet égoïsme est bien rare chez vous, mesdames, et souvent, après que la perte de ceux que vous aimez a réduit votre cœur dans ses derniers retranchements, il se trouve que la mort arrive encore plus tôt que l'oubli.

De Maude La Clavière.

## Les lettres de Fadette

En vente, au Devoir et dans toutes les bonnes librairies: cinquante sous l'unité et cinq sous pour frais de port.

## Chemin de fer National du Canada

CHANGEMENT DANS L'HORAIRE DES TRAINS DES VOYAGEURS, EN VIGUEUR LE DIMANCHE, 2 MAI 1920.

Le chemin de fer National du Canada annonce un changement Canada annonce un changement 2 mai 1920 à l'horaire des trains de voyageurs. Les agents de billets ont obtenu tous les détails de ce changement et sont en mesure d'en informer d'avance le public. On pourra se procurer bientôt des horaires indiquant le nouveau service. Les changements, importants, ont été effectués par suite de l'avance de l'heure qui a été décidée en vue de l'économie de la lumière à Montréal et ailleurs. Les voyageurs feraient donc bien de consulter l'agent du chemin de fer National du Canada le plus rapproché de chez eux, et d'en obtenir les dernières nouvelles.

Tous les trains circuleront d'après le temps officiel qui a une avance d'une heure sur le temps de l'épargne de la lumière. (rec.)

## Envoyez votre complet de printemps

tout de suite pour le faire rafraîchir par notre procédé scientifique. Résultats remarquables à peu de frais. Ne tardez plus.

## Toilet Laundries Limited

Tél. Up. 7640

"Nous soignons à votre convenance"

## RECITAL HELENE GERMAIN

pianiste, barytène Strathcona, avec le concours de Janet Johnston, soprano, Rita Carleton, jeudi, le 30 mai 1920. Billets en vente chez Lindsay et Archambault.

## DELICIEUX ET ECONOMIQUE

tel est le jambon "TRIOMPHE" de S. L. CONTANT

Chez votre fournisseur

# VENTES DE PROGRES GOODWIN

## La Vente de Progrès de SOIES et ETOFFES

Ayez vos vêtements à prix du gros en achetant à cette vente.

### Soies

Taffetas chiffon de 36 pouces. Rose, azur, sable, acier, vert irlandais, vert réséda, castor, prune, bourgogne, brun, maïs, champagne, gris argent, vert russe, bleu marine, blanc et noir. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 2.20

Crêpe Georgette de 36 pouces. Marine, pâle et foncé, brun, champagne, pousière, myrte, vert, taupe, gris pâle, gris argent, pourpre, vieux rose, rose, maïs, noir et blanc. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 2.45

Crêpe Georgette de couleurs, de 40 pouces. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 2.45

### Drap de Sédan

Drap de Sedan marine, 54 pouces, tout laine, fini chiffon. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 5.25

### Tricotine

Tricotine de couleurs, de 46 pouces. Tissu anglais, belle texture et fini souple. Les plus nouvelles couleurs: marine, fauve, sable, beige, copenhagen, vert russe, Bordeaux et noir. Prix de la Vente de Progrès, la verge 5.25

### Serges

Serge marine anglaise, 54 pouces. Tout laine. Couleur inaltérable. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 1.95

Serge marine ou noire, 54 pouces. Beau croisé. Motté laine, moitié coton. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 2.55

### Quadrillés

Quadrillé tout laine, de 54 pouces. Petits carreaux en combinaisons de bleu et vert. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 4.25

Quadrillé laine et coton, 36 pouces. Combinaisons de couleurs variées. Très élégant pour jupes. Prix de la Vente de Progrès, la verge... 1.25

Goodwin—Au premier.



## Feuilleton du "DEVOIR"

# "LES HIBOUX DES ROCHES-ROUGES"

—Par DELLY

(Suite)

—Ces personnes furent introduites dans le château, et mon père prit le chemin de son logis... Quelques jours plus tard, il apparut à Bourg-d'Eylan, que les Vaumeyran avaient trouvé un enfant au seuil de leur demeure.

—Et il n'a rien dit!... s'écria Hermine en voyant que Marielle s'arrêta.

—Non, il n'a rien dit... Mon père a un caractère un peu singulier, Mademoiselle, il a des idées arrêtées et assez bizarres parfois. Dans les visites qu'il fait aux uns et aux autres, il écoute beaucoup, parle peu, et seulement si on l'interroge. Or, à propos de ce qu'il vit cette nuit-là, on ne l'a jamais interrogé.

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

—Oui, il aurait dû... Je le lui ai dit lorsque, l'année dernière, dans un de ses rares moments d'expansion, il me parla de ce qu'il avait vu autrefois. Mais il m'a répondu: "Je ne me suis jamais mêlé des affaires des autres. Si on m'avait demandé quelque chose, j'aurais dit la vérité. Autrement, cela ne me regarde pas."

Hermine ferma un instant les yeux. Il lui semblait soudain que quelque chose venait de s'écrouler en elle... Les Vaumeyran avaient donc menti en disant que l'enfant avait été trouvée à la porte de leur demeure? Ils avaient menti en pré-

—Mais puisqu'il savait!... puisqu'il savait!... dit Hermine frémissante.

Le Journal est imprimé au No 43 Rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE DE POPLAINE (la responsabilité limitée), 43, Cartier, géant.

LA VIE SPORTIVE

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats obtenus hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine, Nationale et Internationale:

Table of baseball game results for various leagues including Philadelphia, St-Louis, Cleveland, and Chicago.

Table of baseball game results for the National League, including Chicago and Pittsburgh.

Table of baseball game results for the International League, including Baltimore and Toronto.

Table of baseball game results for the American League, including Buffalo and Reading.

LES SÉRIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Les joutes d'hier soir dans les séries de la classe "C", de la Montreal Bowling Association, ont donné les résultats suivants:

Table of bowling scores for the Mercier and Lapiere teams.

Table of bowling scores for the Thomas and Mainwaring teams.

Table of bowling scores for the Gauffier and Petit teams.

Table of bowling scores for the Ducharme and Crevier teams.

Table of bowling scores for the Gary and Chouvette teams.

Table of bowling scores for the Scotte and Collins teams.

Table of bowling scores for the Mulcair and Davies teams.

Table of bowling scores for the Fraid and Katz teams.

Table of bowling scores for the Mulcair and Davies teams.

Table of bowling scores for the Fraid and Katz teams.

Table of bowling scores for the Fraid and Katz teams.

Table of bowling scores for the Fraid and Katz teams.

Table of bowling scores for the Fraid and Katz teams.

Table of bowling scores for the Fraid and Katz teams.

Table of bowling scores for the Fraid and Katz teams.

CIGARETTES DE VIRGINIE



DE VIRGINIE

MILLBANK

D'un Arôme doux - 10 pour 15 sous

L'ÉQUIPE DE BILLY INNES FERA SES DEBUTS DIMANCHE

L'Athlétique aura à faire face au Saint-Henri et les Indiens joueront contre le Lachine. — Les arbitres sont choisis.

mière partie avec impatience. Chacun se demande quel sera le lanceur que Billy Innes mettra dans la boîte contre le Saint-Henri. Innes est un gérant rusé et malin. Il ne parle pas avant que le temps de parler ne soit venu. S'il n'a pas révélé le nom de son lanceur, c'est qu'il a intérêt à ne pas le nommer encore. Chose certaine cependant, l'Athlétique aura une équipe d'étoiles et le lanceur sera à la hauteur de la circonstance.

McTigue contre London

C'est ce soir que les amateurs auront l'avantage de voir ce pugiliste à l'oeuvre au Mont-Royal. — Fleming contre Larry Conley. — Trois combats de dix rondes.

C'est ce soir qu'a lieu la première séance organisée sous les auspices du National Sporting Club à l'Aréna Mont-Royal alors que le programme comporte trois combats de dix rondes.

Deux parties dans le circuit des Indépendants

Royal-Canadien contre Métropole et Lachine contre Crescent. — Les quatre meilleurs lanceurs à l'oeuvre au terrain du National, dimanche après-midi.

La Ligue Indépendante, qui a inauguré sa saison dimanche dernier, alignera ses quatre puissantes équipes au National, dimanche prochain, dans l'ordre suivant:

1.30 : Métropole vs Royal-Canadien. Crescent vs Lachine. La lutte initiale entre les Mets et les Royaux devrait être passionnante au possible. Les deux clubs paraissent des mieux balancés, et il est difficile de dire lequel sortira vainqueur de cette rencontre. Le Métropole, champion de l'an passé, a battu facilement le Lachine, dimanche dernier, mais les Red Sox étaient l'équipe la moins difficile à vaincre et le Métropole n'aurait peut-être pas gagné aussi aisément s'il avait rencontré le Lachine une semaine après, puisque le club de MM. Bourque et Murray présentera un front solide et uni, dimanche prochain, contre le Crescent. A Mets, tous sont animés d'une même ambition, celle de triompher. On assistera à un duel enlevé entre les deux clubs. Le Métropole enverra probablement dans la boîte Art Le Duchesnil, qui a fait si belle figure contre les Indiens, dans la série inter-ligue, l'autome dernier, et il aura comme adversaire Henri Clément, qui, avec un bon support, disputera puce par puce le terrain à Duchesnil. Cette lutte promet de tenir sur le qui-vive les amateurs de baseball, qui seront au National, dimanche prochain.

Table of baseball game results for the Fortier and Morel teams.

LE CLASSEMENT DES ÉQUIPES

Table showing league standings for the American League.

Table showing league standings for the National League.

Table showing league standings for the International League.

Ville Olympique

INSCRIPTIONS POUR LE PATINAGE

Belgique — Figures couples: Me Herbos, Gérardine et M. Wagemans. Hockey: Effectifs: Vergult, Fr.; Goossens, Jean Maurice; Van Volckson, Ph.; Van Volckem, Gaston; Gommime, Paul; Loicq, Paul; Duprez, Suppléant: de Montigny, Fernand; Cuvellier, Raymond; Poplimont, André; Van Boeck, Jean.

Tchéco-Slovaque — Hockey: Effectifs: Schvoubek, Peshke, Loos, Hartman, Vindvsh, Palansch et Walzer, Suppléants: Peka, Fleishman, Kotroba, Teohta, Hamaock, Paral, Rublio.

Suède — Figures messieurs: Stackon, Irlrick; Gransström, Gilles. Figures dames: Me Madge Mauroy, Mlle Svean Horen, Lachine. Effectifs: Mollander, Lawenberg, Mattson, Georgi, Howander, Lundel, Svenson, Suppléants: Linqvist, Jansson, Arwe, Burman, Johansson.

Italie — Patinage: Bonacossa, Albert.

Norvège — Figures couples: M. et Mme Bryn, Figures dames: Mlle Moe et Mlle Gubransen, Figures messieurs: MM. Krogh et Strixrud.

Amérique — Figures messieurs: MM. Fridrinnson, W., et Oxford, H. Figures dames: Mlle Weld et Niles. Canada — Hockey: Effectifs et suppléants: Bryson, W.; Benson, R.; Johansson, G.; Fredrickson, E.; Halderson, H.; Goodman, M.; Fridrinnson, C.; Woodmann, A.; Benson, H.; Dunlop, A. Suisse — Figures messieurs: M. Mogror, AM. Angleterre — Figures messieurs: Beaumont, Williams, Figures dames: Mme Johnson, Ph. Figures couples: 1er, M. et Mme Beaumont; 2e, M. Wallwork et Mlle Muckett; 3e, M. Williams et Mme Johnson Phyllis.

Cercle d'Etudes Léon XIII

Ce soir, au No 1939 Saint-Dominique, aura lieu l'assemblée régulière du Cercle d'Etudes Léon XIII. M. R. Legendre, de la Corporation Ouvrière Catholique de Lachine, sera le conférencier de la soirée. Il traitera le sujet suivant: "Le rôle de l'Etat dans la solution du problème ouvrier". Tous les membres sont priés d'être présents et les ouvriers sont cordialement invités. Entrée libre. (Communiqué)

Disques Pathé DE France

Nous en avons un choix considérable en magasin.

Table listing various records and their prices, including titles like 'Loin de toi', 'Que tu es jolie', etc.

Valiquette

471-477 STE-CATHERINE EST

AUVENTS

Pour être servi à temps, téléphonez-nous tout de suite. Il y a déjà accumulation de commandes, et les experts poseurs d'auvents sont rares.

Compagnie d'Auvents des Marchands (Limitée) 25-27 Notre-Dame Est Main 3329 - 3330

Drapeaux Sacs en toile Tentes Baches

De quoi satisfaire les amateurs de boxe

Billy Moorhouse est à préparer un programme exceptionnel pour lundi soir prochain, au Monument National. — Girardin contre Young Lewis.

Le Club Athlétique Regal continuera à donner ses séances de boxe au Monument National, et lundi soir prochain, cinq combats seront à l'affiche. La direction de ce club, tient à donner satisfaction à ses nombreux partisans, en leur fournissant des exhibitions très intéressantes et tout fait prévoir que la soirée de lundi soir prochain, satisfaira tous les amateurs. Joey Fox, le détenteur de la ceinture de Lord Londale, sera l'un des pugilistes au programme et cela devrait suffire pour attirer tous les fervents du sport de la boxe. L'Anglais n'aura pas un adversaire de paille devant lui, car Willie Mead est un boxeur très scientifique et qui peut encaisser à volonté. Ce combat vaudra sûrement la peine d'être vu et nul doute que la vaste salle du Monument National sera remplie lundi prochain. Billy Moorhouse n'a pas voulu se contenter de mettre un seul bon

combat à l'affiche, mais il s'est efforcé de préparer un programme exceptionnel pour la séance du 3 mai. Le programme sera probablement le suivant: Young Molson vs Kid O'Blay, 4 rondes. Demers vs Russell, 6 rondes. Herman vs Patsy Dillon, 6 rondes. Girardin vs Young Lewis, 6 rondes. Joey Fox vs Willie Mead, 10 rondes.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1920

LACHINE De la Côte St-Paul, service de 10 min. à partir de 5.05 a.m. De la Place d'Armes (bureau de poste), service de 10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m. 20 min. de 8.00 a.m. à 8.20 p.m. 10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m. 20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m. 40 min. de 12.00 a.m. à 12.40 a.m. Dernier tramway pour Lachine à 12.40 a.m. De Lachine (Stoney Point), service de 10 min. de 5.30 a.m. à 8.20 p.m. 20 min. de 8.20 a.m. à 8.50 p.m. 10 min. de 4.30 p.m. à 7.50 p.m. 20 min. de 7.50 p.m. à 12.50 a.m. 40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m. Dernier tramway de Lachine à 1.30 a.m. SAULT-AU-RECOLLET-MONTREAL-NORD Du chemin Crémazie (Youville) à Mont-real-Nord, service de 15 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m. 10 min. de 6.55 a.m. à 8.15 a.m. 15 min. de 8.15 a.m. à 4.45 p.m. 10 min. de 4.45 p.m. à 7.00 p.m. 20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m. 30 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m. 10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m. Dernier tramway pour Mont-real-Nord à 1.10 a.m. De Mont-real-Nord au chemin Crémazie (Youville), service de 20 min. de 5.45 a.m. à 6.05 a.m. 15 min. de 6.05 a.m. à 6.20 a.m. 20 min. de 6.20 a.m. à 8.15 a.m. 15 min. de 8.15 a.m. à 5.10 p.m. 10 min. de 5.10 p.m. à 7.25 p.m. 15 min. de 7.25 p.m. à 12.45 a.m. 20 min. de 12.45 a.m. à 1.20 a.m. Dernier tramway de Mont-real-Nord à 1.20 a.m. ST-LAURENT ET CARTIERVILLE Des avenues Mont-Royal et du Parc, service de 20 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m. 10 min. de 6.00 a.m. à 7.40 a.m. 20 min. de 7.40 a.m. à 4.20 p.m. 10 min. de 4.20 p.m. à 6.40 p.m. 20 min. de 6.40 p.m. à 11.00 p.m. 40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m. Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m. De Cartierville, service de 20 min. de 5.45 a.m. à 6.45 a.m. 10 min. de 6.45 a.m. à 8.20 a.m. 15 min. de 8.25 a.m. à 8.40 a.m. 20 min. de 8.40 a.m. à 5.00 p.m. 10 min. de 5.00 p.m. à 7.15 p.m. 10 min. de 7.15 p.m. à 7.25 p.m. 20 min. de 7.25 p.m. à 12.00 a.m. 40 min. de 12.00 a.m. à 1.40 a.m. Dernier voyage de Cartierville à 1.40 a.m. BOUT DE L'ILE Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de 30 min. de 5.00 a.m. à 8.00 a.m. 60 min. de 8.00 a.m. à 2.00 p.m. 30 min. de 2.00 p.m. à 11.00 p.m. 60 min. de 11.00 p.m. à 12.00 a.m. TETRAULTVILLE Des rues Lasalle et Notre-Dame, service de 15 min. de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. 30 min. de 6.00 a.m. à 3.30 p.m. 15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m. 30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 a.m. POINTE-AUX-TREMBLES (par Notre-Dame) De la rue Notre-Dame et 1ère avenue, service de 15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m. 7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m. 15 min. de 6.45 p.m. à 7.30 p.m. 20 min. de 7.30 p.m. à 12.10 a.m. 30 min. de 12.10 a.m. à 1.40 a.m. Dernier tramway pour Pointe-aux-Trembles à 1.30 a.m. Dernier tramway de la Pointe-aux-Trembles à 2.10 a.m. De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

PACIFIQUE CANADIEN

DES CHANGEMENTS DANS L'HORAIRE DES TRAINS seront effectués

Dimanche, le 2 mai 1920. Pour renseignements, s'adresser aux agents des billets.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

CHANGEMENT DANS LA LISTE DES TRAINS Un changement dans la liste des trains sera effectué le 2 mai 1920. Les agents peuvent actuellement fournir des renseignements.

ANTIKOR-LAURENCE

CURE RADICALE DES CORPS SOUS EFFICACE, SANS DOULEURS EN VENTE PARTOUT 25+ FRANCO PAR LA POSTE A. J. LAURENCE, MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTION qui sera envoyé gratuitement à MARIEN & MARION 254 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.

BOLOGNA DE S. L. CONTANT

— la meilleure sur le marché. Gouté-ty.



EIATS-UNIS

LE DISCOURS DE M. GEDDES

LES ETATS-UNIS DEVRAIENT AIDER FINANCIEREMENT L'EUROPE — L'ON S'ENTEND BIEN A SAN REMO — LES MISERES DE L'EUROPE CONTINUENT — IL NE FAUT PAS CROIRE A TANT DE CONFLITS.

Atlantic City, New-Jersey, 29 (S. P. A.). — Sir Auckland Geddes, le nouvel ambassadeur d'Angleterre à Washington, a prononcé son premier discours devant la Chambre de commerce américaine réunie à Atlantic City. L'ambassadeur anglais a demandé aux Etats-Unis de venir en aide à l'Europe financièrement, sinon l'Europe viendra elle-même demander de l'aide à la république américaine.

L'ambassadeur a démenti les rumeurs qui disaient que les Alliés étaient désunis, notamment à San Remo. Il a ajouté que, naturellement, il y avait des malentendus, des difficultés à régler, mais que rien n'y a pas.

M. Geddes a comparé l'océan des idées qui s'agitent dans le monde aux colères de l'océan agité par la tempête. Certaines idées de massacre et de brutalité qui étaient cachées comme des récifs sous la mer des idées, sont apparues soudain, comme la tempête découvre les écueils aux jours de grandes tempêtes.

L'Europe, a dit l'ambassadeur anglais, en excluant les britanniques, se ressent encore du trouble dans lequel la guerre a jeté les esprits. Les jeunes gens, les enfants, les femmes et toutes les classes de la société ont été affectées, de près ou de loin, par la guerre.

L'ambassadeur Geddes a ensuite brossé un tableau des misères de l'Europe continentale. La vie y est très chère et il y a une grande disette de vivres. Les Etats-Unis auront certainement un écho des troubles qui affectent l'Europe actuellement, dit M. Geddes.

L'empire britannique, a dit l'ambassadeur anglais, a ses difficultés, mais elles sont minimes en comparaison de celles qui secouent l'Europe actuellement. La production est plus grande en Grande-Bretagne et les affaires s'améliorent. Les charges sont grandes et personne n'aime à les supporter.

Il s'est produit de grands changements en Angleterre, a dit l'ambassadeur Geddes. Durant la guerre, il s'est produit une série de changements qui ont permis d'appeler presque une révolution. De nombreuses classes sociales ont été franchies. Actuellement les classes ouvrières tiennent en mains le pouvoir politique. Ces ouvriers sont très antimilitaristes. Ils sont décidés à établir de nouvelles relations entre le capital et le travail. Ils cherchent à rétablir la tranquillité en Europe, en Asie-Mineure, en Asie et en Afrique. Sans bruit, ils ont réussi à réduire l'armée à un chiffre qui paraît à peine suffisant pour faire la police de l'empire. Ils sont décidés à régler les problèmes de l'hygiène du logement et de l'éducation. Les ouvriers se rendent bien compte que, pour atteindre leur but, ils doivent surmonter les rancœurs et les animosités qui ont affaibli l'Europe et qui l'ont amenée sur le bord de l'abîme.

Lorsque vous lisez qu'il existe des conflits entre la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, je vous demande de ne pas y croire.

Il y a quelques semaines, j'ai siégé avec les membres du conseil suprême. Je connais personnellement ceux qui en font partie. Je puis donc dire que certains rapports de la conférence de San Remo qui ont été publiés sont fantaisistes. Evidemment, il peut y avoir quelques divergences d'opinion car on ne peut pas souhaiter qu'une nation pense la même chose. Alors on peut s'attendre à ce que tous les Anglais, tous les Français et tous les Italiens ne soient pas entièrement d'accord sur la manière de faire payer à l'Allemagne le coût de la guerre.

Sir Auckland Geddes demande alors aux Américains s'ils vont aller au secours de l'Europe continentale financièrement parlant ou s'ils vont attendre que l'Europe vienne leur demander du secours.

La Grande-Bretagne a répondu à l'appel de l'Europe, a dit l'ambassadeur anglais; au point de vue financier, nous aiderons l'Europe tant qu'il nous sera possible. Nous avons fait tout ce que nous étions capables de faire. M. Geddes espère que les Etats-Unis aideront l'Allemagne et la Russie à reprendre le travail de leurs industries.

DANS L'ONTARIO

CESSERA-T-ON D'EXPORTER

LA LEGISLATURE SAISIE DE DEMANDES AUX FINS DE RESTREINDRE L'EXPORTATION DES POMMES DE TERRE. — IL NE FAUT POINT RENDRE LA SITUATION PIRE. — LE TRAVAIL DE NUIT.

Toronto, 29. — (S.P.C.) — La législature ontarienne a été saisie de demandes aux fins de restreindre l'exportation des pommes de terre de l'Ontario. Le sergent major MacNamara, de Riverdale, Toronto, a soulevé la question, en lisant une nouvelle d'un journal, disant que des wagons chargés de pommes de terre attendaient d'être expédiés aux Etats-Unis. MM. MacBride, South Brant, a proposé l'ajournement de manière à permettre le débat sur la motion.

G. G. Halcrow, Hamilton-est, et le Dr Stevenson, de London, ont joint leur demande à celle de MacNamara.

J. C. Brown, Middlesex-nord, et J. M. Webster, Lambton-ouest, fermiers unis, ont défendu les cultivateurs. Ils ont déclaré que le prix élevé était causé par la demande qui excède l'offre. Il a ajouté qu'à cause du change, les fermiers de terre n'ont pu vendre leurs pommes de terre à meilleur compte aux Etats-Unis, tout en réalisant des profits plus considérables. Le capitaine J. C. Ramsden, de Toronto, a demandé que la province ait un droit de priorité sur les pommes de terre. M. Zoticque Majeau, de Sturgeon Falls, a demandé la nomination d'une commission qui traitera de cette question.

M. W. E. Raney, procureur général, a déclaré que la province n'avait pas le pouvoir de restreindre les exportations. Cette question est du ressort du fédéral. Le Dr Stevenson a soutenu, qu'en déclarant qu'il y a urgence, la province peut imposer des droits sur les exportations des pommes de terre. Il est dangereux de toucher à la loi naturelle de l'offre et de la demande, a déclaré M. Drury, premier ministre, qui a averti la chambre qu'elle s'aventurerait sur un terrain dangereux. Il n'y a pas assez d'hommes sur les terres pour nourrir toute la province. L'inévitable résultat d'une restriction à l'exportation serait l'exode des cultivateurs vers les villes. Pour le pays, n'empêchons pas le cultivateur de chercher les marchés où il les trouve. Un mauvais remède à la situation la rendrait pire au lieu de l'améliorer.

La discussion du bill Sandy a été remise sur proposition de l'opposition. Le projet de loi aux fins de prohiber le travail de nuit dans les boulangeries a soulevé une vive opposition et plusieurs députés ont déclaré qu'il fallait rester dans le statu quo. Le premier ministre a demandé que ce bill soit référé au comité municipal. M. Drury a ensuite démenti la nouvelle d'un quotidien d'Ontario, qui aurait affirmé que les provinces n'aideraient point le fédéral à résoudre le problème des pouvoirs hydrauliques.

Le procureur général a exposé le travail de son département contre les combines et il a surtout insisté sur l'enquête menée par le bureau du commerce de l'association des marchands en gros. Il a cependant protesté contre la manière dont le bureau avait traité M. Porter qui a réclamé cette enquête au nom du public. M. Raney a demandé l'ajournement sans fin sur son discours. Zoticque Majeau a parlé de l'augmentation de l'impôt de sessionnelle, demande appuyée par A. W. Gray, conservateur.

Conseil des Arts et Manufactures

REUNION DES COURS DE SOLFEGE

Le professeur J.-J. Goulet prie les élèves des cours de solfège du Conseil des Arts et Manufactures, de se rendre à la salle No 6, Monument National, ce soir, à 7 h. précises, afin d'étudier le programme musical pour la distribution des prix.

M. Geddes a terminé son discours en complimentant les Américains sur leur largeur d'esprit et leur générosité.

TRIBUNAUX CIVILS

DEUX BAUX NON RÉSILIÉS

LES DEUX ACTIONS DE M. MATHYS DEMANDANT QU'ON ANNULE LES CONTRATS DE LOUAGE DE MAISON SONT RENVOYÉES PAR LE JUGE HOWARD. — UNE REQUÊTE POUR INJONCTION ACCORDEE.

Quelle est la signification, dans un bail, des mots "loyer payable d'avance"? Le juge Howard, par jugement rendu, hier, dans la cause de Mathys contre Hyatt, a décidé que la clause d'un bail déclarant que les versements mensuels d'un loyer d'un an doivent être payés "d'avance", signifie que ces versements sont payables en aucun temps avant la fin du mois dû. Dans cette cause, F. D. Mathys demandait la résiliation d'un bail par lequel le demandeur avait loué à Dame E. S. Hyde, le No 338, Lagache-tière. Mathys, dans sa déclaration, alléguait que la défenderesse lui devait un mois de loyer, c'est-à-dire \$55, qui était échu. De plus, la défenderesse avait violé l'engagement qu'elle avait pris de ne pas élever de volailles dans la cour du logement loué, et avait aussi fait des changements, malgré une condition défendant de faire telles alterations sans le consentement écrit du propriétaire. Mathys demandait donc la résiliation du bail, et réclamait \$141 de dommages.

Le juge Howard, après examen, a décidé que les mots "payable d'avance" étaient de signification équivoque et devaient être interprétés en faveur de la défenderesse. Quant à l'élevage des poules, etc., par la défenderesse, Mathys était au courant du fait depuis plus d'un an et n'a pas protesté, ce qui signifierait acquiescement tacite. Enfin, la réclamation en dommages pour alterations était prématurée, vu que la défenderesse n'est tenue de rendre les lieux loués dans le même état qu'ils ont été occupés, qu'à la fin du bail. En conséquence, le juge Howard a renvoyé l'action avec dépens.

MEME JUGEMENT

Dans une autre action Mathys réclamait \$196 de James Smith, alléguant que ce dernier avait négligé de meubler les lieux loués au \$20, rue Lagache-tière, pour garantir le paiement du loyer pour une année, et avait violé la convention du bail en détruisant une clôture séparant son logement du logement voisin. Le juge Howard déclara que la clôture que le demandeur prétendait avoir démolie par Smith, avait été plutôt renversée par un vent violent, ce dont ce dernier ne pouvait être tenu responsable. Le juge Howard a donc renvoyé l'action comme étant prématurée et non fondée, avec dépens.

ALLEGATIONS NON PROUVEES

Deux actions en dommages, dirigées contre la compagnie des Tramways de Montréal, l'une par M. John Charest, en réclamation d'une somme de \$900, et l'autre par l'épouse de M. Carest, Dame Clémentine Charest, en réclamation d'une somme de \$200, ont été renvoyées, hier après-midi, par le juge Howard.

A l'appui de sa réclamation, Charest alléguait que, dans la soirée du 7 septembre 1918, son épouse était dans un tramway de la compagnie, lorsque le moteur prit feu, après une violente explosion. Sans raison, le garde-moteur abandonna le contrôle du tramway. Par le choc qui suivit l'explosion, l'épouse du demandeur était projetée en bas du tramway. Dans sa chute, elle s'infligea des blessures graves, elle eut nécessité les soins d'un médecin. Le demandeur réclamait donc \$300 pour frais de médecin et \$600 comme compensation. De son côté, l'épouse de Charest réclamait \$200. La compagnie plaidait cas de force majeure; comme les demandeurs alléguaient faute et négligence de la compagnie et défectuosité du moteur, et qu'ils n'ont pu prouver les allégations essentielles de leur réclamation, le juge Howard a renvoyé les deux actions avec dépens.

BREF D'INJONCTION EMIS

La semaine dernière, Dame Elise Masson demandait l'émission d'un bref d'injonction interlocutoire, aux fins d'arrêter les travaux faits à l'immeuble Wilders, sur la rue Bleury, lequel immeuble, alléguait la requérante, obstruait son droit de passage, à la rue Balmore. Le juge Coderre, siégeant, hier, en cour de pratique, a accordé l'émission de ce bref, qui sera en vigueur aussitôt que la requérante aura fourni une caution suffisante, telle que fixée par la loi, c'est-à-dire \$2,000. Ce bref sera en vigueur jusqu'à ce que jugement soit rendu sur le mérite de la contestation faite par la compagnie Wilders, de l'existence de la servitude de la requérante sur la propriété susdite.

Courrier du Témiscamingue

Témiscamingue Nord, 29. — (D. N.C.) — Le R. P. Gédéon Bellemare, O.M.I., curé de la paroisse depuis au delà d'un an, nous a quittés à destination de Winnipeg, où il va rejoindre Mgr Ovide Charlebois et de là ils se rendront au Keewatin. Il est remplacé par le R. P. Paquet qui a quitté Moonbeam, Ont.

Guigues, 29. — (D.N.C.) — M. le curé Montel est de retour d'un voyage de plusieurs jours en dehors de la paroisse. Il était remplacé par l'abbé Jubenville.

Notre-Dame des Quinze, 29. — (D.N.C.) — M. Maxime Masson, le plus vieux citoyen de la paroisse, est décédé le 21 à l'âge de 76 ans, après sept heures de maladie seulement. M. J. Benoit, de Guigues, s'est fait couper un doigt à la scierie de M. A. Gagnon.

CHAMBRE DE COMMERCE

L'ÉDUCATION DES CLASSES

M. TOURVILLE, DEPUTE, PARLE DU COUT DE LA VIE ET DE SES REPERCUSSIONS — IL FAUT FAIRE L'ÉDUCATION DES OUVRIERS — LES PRODUITS ALIMENTAIRES — AUTRES QUESTIONS.

Plusieurs questions importantes ont été discutées à la réunion de la Chambre de Commerce hier après-midi. M. Tourville, député de Maskinongé, a d'abord parlé du coût de la vie et de ses répercussions. Le monde tourne dans un cercle vicieux, prétend-il, il faut faire l'éducation de la classe ouvrière et celle des capitalistes. Les ouvriers ont aujourd'hui des salaires élevés et cela, depuis la guerre, ils ont le goût du luxe. A ce propos, il raconte différents incidents dont il a été témoin. Les grands magasins réduisent leurs prix et ils aboutissent à des fiascos. Quand ils les majorent, ils vendent leurs marchandises. Il faut enseigner au peuple, dit-il, le besoin qu'il a du capital et celui que le capital a de l'ouvrier. Pour vivre, il faut produire et, pour produire, travailler. L'ouvrier travaille dix, douze heures, par jour, et qu'il amasse des économies qui le mèlent un jour à l'abri des crises.

M. Tourville prétend aussi que le gouvernement opère dans un cercle vicieux à la question des taxes, et il faut que ce gouvernement trouve un autre moyen plus équitable de faire payer la taxe et de retirer les obligations sur toutes les classes du pays.

Il fut finalement proposé de former un comité pour étudier ces deux questions et présenter un rapport qui sera ensuite envoyé à Ottawa. Ce comité se composera des membres suivants: MM. Jos. Quintal, Alfred Lambert, Joseph Ethier, Rodolphe Tourville, C. H. Catelli, Joseph Daoust, Ludger Gravel et Alex. J. rud'homme.

M. J.-O. Labrecque demande au conseil d'adopter une résolution autorisant le secrétaire à demander à la commission de la charte de Montréal copie de tous les projets de charte qui lui sont soumis. Adopté.

M. Ludger Gravel demande au président si on a donné suite à une décision prise il y a quelque temps relativement à un dîner-causette de la Chambre. M. Quintal répond qu'il n'en a pas entendu parler mais que si M. Gravel veut bien référer cette question à l'exécutif, celui-ci s'en occupera certainement et présentera un rapport à la prochaine réunion, la semaine prochaine. Cela fut fait.

M. Ludger Gravel donne également le résultat de sa visite au Catholic Sailors Club, au nom de la Chambre de Commerce. Belle assemblée et beaucoup d'enthousiasme.

En présentant le rapport ci-dessus, M. Joseph Ethier déclara que les analyses qu'a faites le gouvernement des produits alimentaires étaient trop lentes. Elles retardaient considérablement le commerce et étaient très préjudiciables aux intérêts de tous les commerçants.

Voici le texte du rapport qui fut adopté unanimement:

LES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les commissions des épicerie et produits alimentaires et des produits chimiques sont mis à l'étude la demande du Conseil le bill fédéral 27 intitulé: "An Act respecting Food and Drugs", et ont l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de commerce de faire au gouvernement du Canada les représentations suivantes:

1.—Attendu qu'il importe d'épargner aux fabricants des frais inutiles qui retomberaient sur le consommateur;

2.—Attendu que le gouvernement du Canada doit être en mesure de faire la mise en vigueur du bill 27, un délai de 18 mois, afin de permettre l'écoulement des produits déjà en conserve et des étiquettes entre les mains des fabricants;

3.—Attendu que l'étiquette est une propriété privée et un mode légitime de publicité;

4.—Attendu que la mention, sur une étiquette, du poids et de la qualité protège suffisamment le public consommateur;

5.—Attendu que le fabricant est le meilleur juge de la manière dont il convient d'emballer ses produits;

6.—Attendu que le gouvernement du Canada doit être en mesure de faire la mise en vigueur du bill 27, autorisant le gouverneur-en-conseil à réglementer la couleur, le format et le libellé des étiquettes ainsi que la forme, les dimensions et la matière des emballages.

7.—Attendu qu'il y a des abus dans le prélèvement des spécimens de produits alimentaires destinés à l'analyse;

8.—Attendu que le gouvernement du Canada doit être en mesure de faire la mise en vigueur du bill 27, autorisant le gouverneur-en-conseil à réglementer la couleur, le format et le libellé des étiquettes ainsi que la forme, les dimensions et la matière des emballages.

9.—Attendu que le gouvernement du Canada doit être en mesure de faire la mise en vigueur du bill 27, autorisant le gouverneur-en-conseil à réglementer la couleur, le format et le libellé des étiquettes ainsi que la forme, les dimensions et la matière des emballages.

10.—Attendu que le gouvernement du Canada doit être en mesure de faire la mise en vigueur du bill 27, autorisant le gouverneur-en-conseil à réglementer la couleur, le format et le libellé des étiquettes ainsi que la forme, les dimensions et la matière des emballages.

Dupuis Frères

OCCASIONS DU VENDREDI

Une Occasion Extraordinaire BOTTINES Hart et bottines Slater, pour hommes. Valeurs de 14.00 à 22.00. Spécial... 9.95

TRES SPECIAL FAUX-COLS, marque Arrow ou Tooke, pour hommes. Styles les plus populaires. Ces cols sont tous parfaits, mais un peu salis. Encolure assorties. Chacun... .15 Ou 2 pour... .25

PALETOTS PALETOTS demi-saison pour messieurs du clergé. Modèle Chesterfield, boutons cachés. En vécula noir. 30.00 et 40.00

SERVIETTES 100 douzaines de SERVIETTES HUCKENBACH, bord sur, bordure en pareil, une offre spéciale pour barbiers et dentistes. Spécial, chacune... .15

Epargnez en Achetant vos Meubles chez Dupuis

Nous avons un bel assortiment de meubles pour jardins: jardinières sur pied, bancs, fauteuils, etc. JARDINIÈRES. 2.20 Spécial... 5.49 BANCs RUSTIQUES POUR JARDINS, construction solide. Spécial... 3.98

100 MATELAS SANITAIRES: spécial pour cette vente seulement; toutes grandeurs... 6.49

SI VOUS DEMENAGEZ Profitez de notre grande vente pour vous procurer un "Divanette" en chêne solide, fini fumé ou doré, monture pesante, rembourré en cuir espagnol fantaisie, s'ouvrant d'un seul mouvement. Profitez de cette offre extraordinaire. Il n'y en a que 50. VENUS COMPLETS avec MATELAS. Pour cette vente seulement 62.00

OCCASIONS AU SOUS-SOL

VADROUILLES à l'huile de cèdre, forme triangulaire... 89 et 95

BOUILLIÈRES en tôle galvanisée, la grande No 9, couvercle en fer-blanc... 1.99

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 rue St-Catherine Est, coin St-André et St-Christophe. J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A.-J. Dupuis, Directeur-Gérant.

Erasmic 'Frisson d'Amour' exhalant le parfum délicat de fleurs fraîchement coupées, transmis à un savon aux excellentes propriétés épuratrices et assainissantes. Article de toilette de première qualité, partout apprécié par les femmes au goût raffiné. Aussi, parfum et poudre de riz "Frisson d'Amour".